

LE CITOYEN

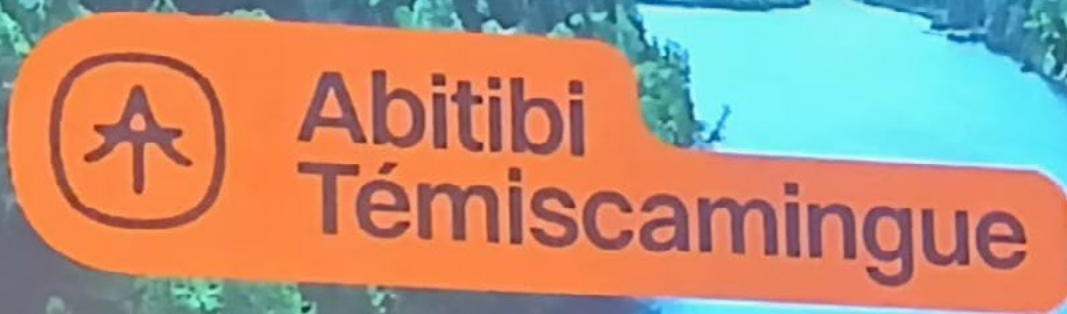
ROUYN-NORANDA | ABITIBI-OUEST

NOUVELLE IMAGE DE MARQUE POUR L'ABITIBI- TÉMISCAMINGUE

À lire en page 3

Des citoyens veulent
protéger la forêt Dallaire à
Rouyn-Noranda
page 5

Le Festival des guitares dévoile
ses spectacles gratuits
page 14



ROYAL LEPAGE
LIMOGES & ASSOC.

6^e
ANNIVERSAIRE

Ça vous dit de courir la chance de gagner 10 000 \$? Appelez un courtier immobilier de ROYAL LEPAGE LIMOGES & ASSOC.

**DOUBLEMENT
gagnant**
DU 1^{ER} JANVIER AU
30 NOVEMBRE 2026



*Vendez
& gagnez*
10 000 \$

*Certaines conditions s'appliquent, voir Royal LePage Limoges & Assoc.

Amos
819 727-4444

Val-d'Or
819 824-4444

Rouyn-Noranda
La Sarre
819 797-8888

Témiscamingue
819 622-2222

EFFONDREMENT DE L'ARÉNA D'ÉVAIN

Le maire rencontre les membres du conseil de quartier

Le maire de Rouyn-Noranda a récemment rencontré les membres du conseil de quartier d'Évain afin d'entendre leurs préoccupations et d'échanger sur les impacts de la situation.

Journaliste | journaliste@journallecitoyen.com

Les membres du conseil de quartier souhaitent travailler en collaboration avec la Ville dans la recherche de solution. «La communauté d'Évain est extrêmement dynamique et profondément engagée. Nous travaillerons en étroite collaboration avec les acteurs du milieu afin de maintenir cette mobilisation, essentielle à la vitalité du quartier. Les bénévoles sont au cœur de ce dynamisme, et nous serons présents pour les soutenir», a souligné le maire, Gilles Chapadeau.

Pour des raisons de sécurité, l'accès à l'ensemble du bâtiment demeure strictement interdit jusqu'à nouvel ordre. Cette interdiction inclut les sections principales de l'aréna ainsi que le bâtiment du club de l'âge d'or et de la bibliothèque. Le site a été clôturé et est désormais sous la responsabilité de l'entrepreneur Y. Mercier Construction, mandaté pour assurer la gestion des travaux à venir. La Ville poursuit ses échanges avec l'expert en sinistre afin d'évaluer l'ampleur des dommages et de planifier les prochaines étapes de manière rigoureuse et sécuritaire.

État des bâtiments connexes

Concernant le bâtiment du club de l'âge d'or et la bibliothèque, les premières évaluations se révèlent positives. La Ville se montre confiante quant à la possibilité d'y maintenir les activités. Toutefois, aucune date de réouverture ne peut être confirmée à ce stade.

En ce qui concerne l'avant du centre communautaire et la section aréna où se trouvait la salle du Cinquantenaire, le local des Fermières, la salle Optimiste, Archéo-08, le club de patinage artistique, la salle des loisirs, le comité des loisirs, les vestiaires de hockey, le journal Ensemble pour bâtir ainsi que le bureau de l'aréna et le Service de la foresterie, sont davantage affectés par l'effondrement. Des évaluations structurales sont en cours et permettront de déterminer les suites à donner.

La Ville est consciente des impacts importants pour les organismes concernés. Des échanges sont en cours afin d'identifier des solutions temporaires et d'accompagner les organisations dans cette période de transition.

Maintien des activités et services

Du côté du service des arénas, les horaires ont été révisés à l'aréna Glencore afin de permettre à certaines activités prévues à l'aréna d'Évain d'avoir lieu. Par ailleurs, les employés du Service de la foresterie seront relocalisés dans des bureaux municipaux.

La Ville poursuivra les analyses en cours en collaboration avec les experts mandatés et tiendra la population informée de tout développement significatif.



Une grande partie de l'aréna d'Évain s'est effondrée le dimanche 5 avril 2026.

Photo gracieuseté : Ville de Rouyn-Noranda

vos MINES VOUS PARLENT

Ne manquez rien de l'industrie minière d'ici : votre magazine vous attend dans votre casier postal ou en ligne !

www.journallecitoyen.com

MAINTENANT DISPONIBLE

LE CITOYEN

24^e ÉDITION

ELDERADO GOLD QUÉBEC | ÉLÉVIA LITHIUM
MINES ACHÉO EAGLE | MINE WESTWOOD D'ARGENT | OHLÉAGS ÉLÉONORE

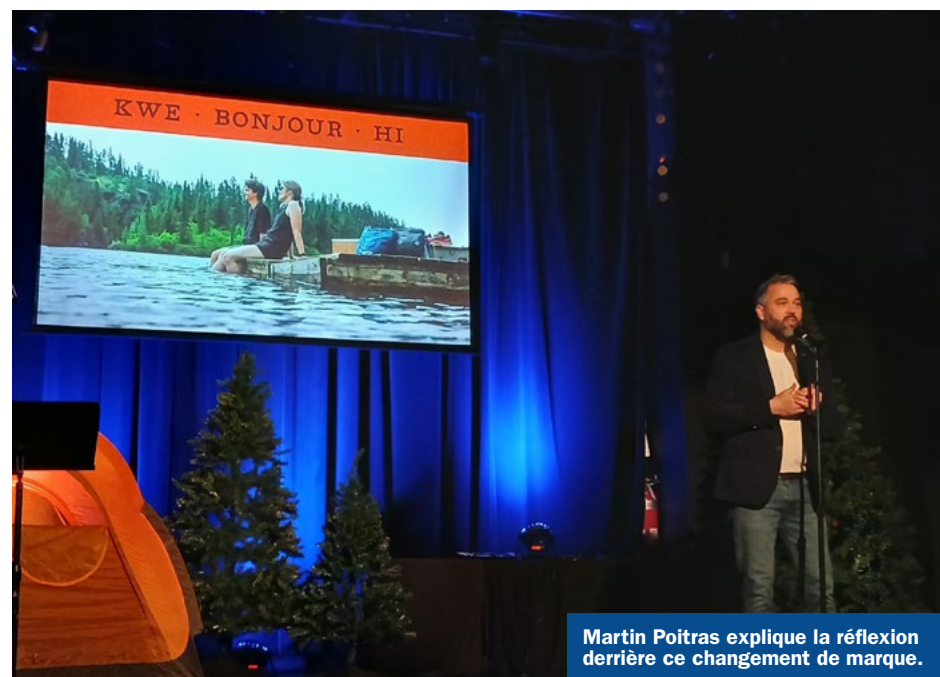
LE CITOYEN

Une image de marque régionale qui célèbre l'unicité

C'est le 13 avril 2026 que la nouvelle image de marque de l'Abitibi-Témiscamingue a été dévoilée, sous le signe de la célébration et de la fierté régionale. Misant sur la personnalité curieuse, débrouillarde, altruiste et indomptable de la région, cette nouvelle identité se veut simple, évidente et fidèle aux caractéristiques distinctives du territoire.

Joanie Dion | jdion@journallecitoyen.com

Ce changement de positionnement de la marque de destination s'est dessiné à la suite d'un sondage orchestré par la firme Léger. L'objectif a été de prendre le pouls d'un échantillon de la population concernant la région et de connaître ce qu'elle en pense.



Martin Poitras explique la réflexion derrière ce changement de marque.

De là, des commentaires ont été recueillis et ont servi de levier afin de réfléchir à une méthode d'attractivité.

Avec comme ligne directrice Nos richesses se méritent, cette nouvelle image suggère le respect des citoyens témiscabitiens, tout en valorisant les particularités et les forces de la région. Qui plus est, le message contient également une part de lucidité quant à la clientèle cible. Les dernières années ont servi à réfléchir à « comment bien investir nos sommes pour attirer les gens qui sont vraiment prêts à venir en Abitibi-Témiscamingue. On n'est pas pour tout le monde, c'est vrai. On ne sera jamais la Gaspésie, on n'aura pas de baleines non plus, mais on a une belle offre », déclare Martin Poitras, directeur marketing chez Tourisme Abitibi-Témiscamingue.

Cette idée que la région n'est pas faite pour tout le monde se base sur des piliers tels que l'aspect hors norme de l'Abitibi-Témiscamingue, son esprit pionnier, l'enracinement de sa population et la passion qui anime tous ses acteurs. L'objectif est d'unifier les populations et les territoires, de se différencier de ce qui existe ailleurs et de stimuler ce qui existe ici.

« Notre destination est un territoire qui exige autant qu'il récompense. Cette terre riche, mais parfois rude, nous apprend depuis des millénaires que pour y vivre le meilleur, il

faut savoir sortir des sentiers battus et s'adapter avec intelligence et détermination », souligne par voie de communiqué de presse Frédéric Arsenault, président de Tourisme Abitibi-Témiscamingue.

Par-dessus tout, bien que l'entreprise travaille à attirer les gens d'ailleurs, la fierté commence par les gens d'ici. Avec cette démarche inspirée du tourisme durable et du respect de la population locale, on souhaite créer une fierté régionale. Ainsi, le rayonnement du territoire et de ses richesses passera par les citoyens, qui en sont les premiers ambassadeurs. « Je pense qu'on a tous un devoir collectif de citoyens de se réapproprier, de revoir, de redécouvrir notre Abitibi-Témiscamingue. Ça commence par nous », livre M. Poitras.

« Le territoire nous définit », a soutenu Guillaume Rivest, fondateur, directeur général et copropriétaire d'Exode Bâisseur d'Aventures, lors de la conférence de presse. Et avec les 22 000 lacs de la région, l'équipe a misé sur ce côté « indomptable » de la région. « Plutôt que d'essayer de plaire au plus grand nombre, l'Abitibi-Témiscamingue gagnerait à célébrer ce qui la rend unique. Notre territoire, notre climat, notre nature, les personnes qui ont choisi de s'enraciner chez nous... ce sont eux qui nous définissent », est-il mentionné dans le communiqué.

Un nouveau logo

En alliant le « A » et le « T » d'Abitibi-Témiscamingue sur fond orangé, le logo assure un rappel toponymique de la région et d'une couleur portée et vue partout sur le territoire, notamment un clin d'œil aux vêtements des chasseurs ou à ceux des pagayeurs. Les « motifs et textures ont été conçus en s'inspirant des lignes topographiques de différents cours d'eau régionaux. »

En somme, ces démarches serviront comme « un guide pour le futur — même si on a bien fait dans le passé », résume M. Poitras. « Quand on reçoit des journalistes, ils sont étonnés de la région. Ils disent : « Ma foi, j'aurais dû venir avant. J'en apprend, je redécouvre. Ce n'est pas si loin que ça. Il y a donc bien des choses à faire ! » C'est ça qui est beau. Notre territoire n'est pas connu encore. Elle est jeune, notre région. On a tout à faire, on a tout à gagner. »



Frédéric Arsenault, président de Tourisme Abitibi-Témiscamingue

Le Citoyen — Joanie Dion

✂

GAGNEZ 250\$

D'ÉPICERIE!

Tirage : 30 avril 2026

Déposez en magasin

Découpez et participez

330, rue Principale, La Sarre

Nom : _____

Ville : _____

Tél. : _____

✂



**Théâtre
du cuivre**

Billetterie : du mardi au vendredi de **12 h 30 à 17 h**
819 797-7133 ou au theatreducuire.ca



EN SPECTACLE CETTE SEMAINE



MERCREDI
22
AVRIL
19 H 30

**LETTRES D'AMOUR
POURQUOI SCÈNE**

Mercredi 22 avril, 19 h 30

Entrée : 42 \$ - 32 \$ (étudiant)

Mélissa et Andrew s'aiment depuis l'enfance ; un amour impossible, souvent drôle, parfois orageux. Ils ne seront jamais en couple, mais resteront toute leur vie en étroite relation, essentiellement par le biais des lettres qu'ils ne cesseront de s'écrire. Maude Guérin et Christian Vézina seront appuyés sur scène par le pianiste Yves Léveillé, qui, de sa musique, bercera le récit de cet amour inavoué.



VENDREDI
24
AVRIL
20 H 00



ALEX PIC

C'EST UNE BELLE JOURNÉE JE CROIS

Entrée : 25 \$

Méломane, amoureux de la scène, reconnu pour son sens du spectacle, son énergie débordante et artiste fortement enraciné en Abitibi, Alex Pic nous propose maintenant un voyage à l'intérieur de son cœur. Animé par le désir de tout offrir sur scène et dans ses créations, c'est maintenant le temps pour lui de nous présenter son premier projet solo C'est une belle journée je crois. Un rendez-vous à ne pas manquer!



MARDI
28
AVRIL
19 H 30

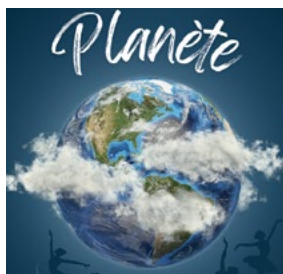
**MATHIEU CYR
ADULTE**

Entrée : 36 \$

Bête de scène hors du commun, Mathieu Cyr est un vent de fraîcheur dans cette époque de censure où être offensé fait souvent office de mérite. Avec son humour décomplexé et explosif, l'humoriste vise dans le mille en livrant des punchs hilarants qui démolissent les tabous de notre société, au grand plaisir du public! Un spectacle à voir absolument!

Pour public averti – 16 ans et plus.

EN VENTE CETTE SEMAINE



**ASSOCIATION DES TROUPES COMPÉTITIVES RYTHME & DANSE
PLANÈTE**

Samedi 30 mai, 9 h 30 - 14 h 00 - 18 h 00

Entrée : 30 \$ (adulte) - 15,50 \$ (enfant de 8 ans et moins)

Mise en vente : jeudi 23 avril, 12 h 30

Fermez les yeux, ouvrez le cœur.

La planète se dévoile sous nos pas - un voyage dansé entre les éléments, la lumière et la vie. Les danseurs portent le battement du monde, entre fragilité et renaissance.

CINÉ-QUALITÉ



LA GRÂCE

UN FILM DE PAOLO SORRENTINO

Version originale avec sous-titres français. Italie. 2025. 133 min. (G)

Avec Toni Servillo, Anna Ferzetti, Orlando Cinque.

À la fin de son mandat, le président italien Mariano De Santis, veuf et homme de foi, doit décider de promulguer une loi sur l'euthanasie tout en examinant deux demandes de grâce pour meurtre. Entre convictions religieuses, pressions politiques et souvenirs de sa femme disparue, il s'interroge sur la valeur de la vie et le sens du pardon, cherchant la frontière entre justice et compassion.

« Œuvre mature, lente et mûrement réfléchie, LA GRAZIA est magnifiquement photographié, mise en scène et interprété. Toni Servillo, acteur fétiche du cinéaste, y trouve ce qui est probablement son plus grand rôle; celui d'un idéaliste profondément mélancolique, qui s'efforce désespérément de résister à la nostalgie. Et qui réalise que tout ce qu'il a accompli est moins important que ce qu'il lui reste à réussir. » (Georges Privet, Mediafilm)

- Sélection officielle : en compétition officielle à la Mostra de Venise 2025.

DIMANCHE 26 AVRIL 13 H

Entrée : 7,50 \$ (adulte) - 6 \$ (étudiant et +65 ans)
taxes et frais inclus

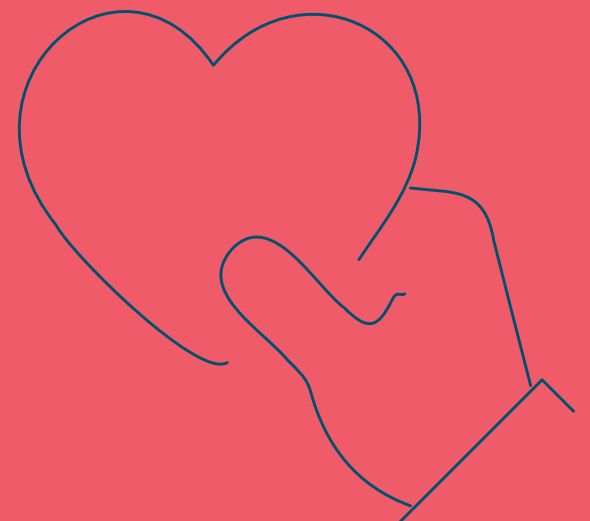


Canadian
Heritage

Patrimoine
canadien

LE CITOYEN

**Je
soutiens
mon
entreprise
locale**



www.journallecitoyen.com

Début des travaux dans le nouveau quartier lac Noranda

Lors du conseil municipal du 13 avril dernier, le maire de la Ville de Rouyn-Noranda, Gilles Chapadeau, a confirmé que les travaux débiteront le 20 avril derrière le magasin RONA au bout du chemin Senator.

Journaliste | journaliste@journallecitoyen.com

Maintenant que le plan d'aménagement final a été présenté aux citoyens visés par la future zone tampon et aux résidentes et résidents du Village, la Ville est prête à procéder au déboisement du secteur. « Le déboisement est une étape importante qui marque la concrétisation de ce projet structurant pour notre communauté », souligne Gilles Chapadeau. « Le futur quartier lac Noranda contribuera à répondre aux besoins en logements, tout en offrant à ses habitants un cadre de vie de qualité. » Les travaux de déboisement dureront environ une semaine. Durant cette période, tous les accès au secteur seront fermés, aussi bien aux extrémités des rues Hélène et Senator qu'aux sentiers Kiwanis. La Ville invite les citoyennes et citoyens à respecter la signalisation mise en place. De son côté, elle travaille avec les entrepreneurs qui interviendront à chaque étape du chantier afin de limiter au maximum les nuisances.

Après les travaux de déboisement, la construction des infrastructures municipales telles que l'aqueduc, l'égout, la voirie et l'électricité devrait démarrer vers la fin de mois de juin.

Échéancier

Le quartier lac Noranda sera construit entre les rues Hélène et Senator, derrière le magasin RONA. D'une superficie de près de huit hectares, il regroupera approximativement entre 180 et

230 logements : des maisons unifamiliales, des multiplex et des immeubles de différentes tailles. Les logements seront attribués en priorité aux résidentes et résidents de la future zone tampon dans le cadre de la relocalisation. Les principales caractéristiques du quartier misent sur la diversité de l'offre de logements, l'importance du transport actif (trottoirs et pistes cyclables), le verdissement et la mise en valeur du milieu naturel, la possibilité d'avoir des commerces de proximité et une signature architecturale. Après la fin des travaux préparatoires et la construction des infrastructures municipales, la Ville procédera à l'attribution des terrains aux personnes visées par la relocalisation au début de l'année 2027. À l'été 2027, des équipes accompliront des travaux d'aménagement des bordures et trottoirs, de pavage, de végétalisation et de plantation. La construction résidentielle devrait s'amorcer à l'automne 2027. La vente des terrains à la population générale aura lieu à l'été 2028.

Le projet de développement du quartier lac Noranda est soutenu financièrement dans le cadre d'une entente entre la Ville et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation visant notamment à favoriser la construction de nouveaux logements répondant aux besoins des résidents appelés à se relocaliser. Rappelons que les 82 propriétés situées actuellement dans la zone tampon

à proximité de la Fonderie Horne, seront démolies, ce qui a mené au développement d'un nouveau quartier à Rouyn-Noranda.



Le nouveau quartier lac Noranda pourra bientôt accueillir les résidents du quartier Notre-Dame dont la propriété sera démolie pour faire place à la zone tampon devant la Fonderie Horne à Rouyn-Noranda.

Photo gracieuseté : Ville de Rouyn-Noranda

De plus en plus de voix s'élèvent pour préserver la forêt Dallaire à Rouyn-Noranda

Le Comité pour la préservation de la forêt Dallaire est revenu à la charge lors de la séance publique du conseil municipal de Rouyn-Noranda le lundi 13 avril dernier.

Christine Morasse | cmorasse@journallecitoyen.com

Formé il y a bientôt un an, ce comité entend bien sauver l'une des dernières forêts urbaines de la Ville de Rouyn-Noranda. Se succédant au micro lors de la période de questions allouées aux citoyens, plusieurs membres du comité sont venus exprimer leurs inquiétudes depuis qu'ils ont appris, en mai 2025, que la Ville de Rouyn-Noranda projetait d'y aménager un nouveau quartier résidentiel. Louise Bédard a pris la parole en mentionnant que toutes les villes devraient posséder leur propre forêt urbaine. La forêt Dallaire est un petit joyau, selon elle, jalousement entretenue de façon bénévole par une poignée de gens qui la fréquente. Elle est aussi un îlot de verdure qui fait contrepoids à la Fonderie (Horne) et qui cadre parfaitement dans le Plan climat 2030 de la Ville de Rouyn-Noranda, qui a pour objectif de créer un outil de planification stratégique pour l'atténuation des gaz à effet de serre et l'adaptation aux changements climatiques, ajoute-t-elle.

Un écosystème unique au cœur d'une ville

François Rupp, également résident du quartier, est venu expliquer en détail les caractéristiques de la forêt Dallaire. « Ce que nous appelons la forêt Dallaire correspond à la définition exacte d'une forêt urbaine. On y trouve toutes les espèces arbustives de la forêt boréale mixte ainsi qu'une faune et une flore riche et diversifiée. C'est un écosystème unique et exceptionnel au cœur d'une ville, très riche en biodiversité, mais particulièrement vulnérable à tout bouleversement. Il est composé d'un haut sommet rocheux au pied duquel a repoussé une forêt naturelle grâce à l'eau qui ruisselle de

toute part. Les milieux humides constituent plus des deux tiers du secteur visé par le développement domiciliaire. Ils forment un bassin éponge qui protège du même coup les riverains des inondations printanières et des grosses pluies d'été. C'est une forêt de proximité. Elle est à quelques minutes à pied des résidences du quartier sud et elle est rapidement accessible à vélo et par l'autobus de ville. Son seul tort c'est d'être méconnue », résume M Rupp.

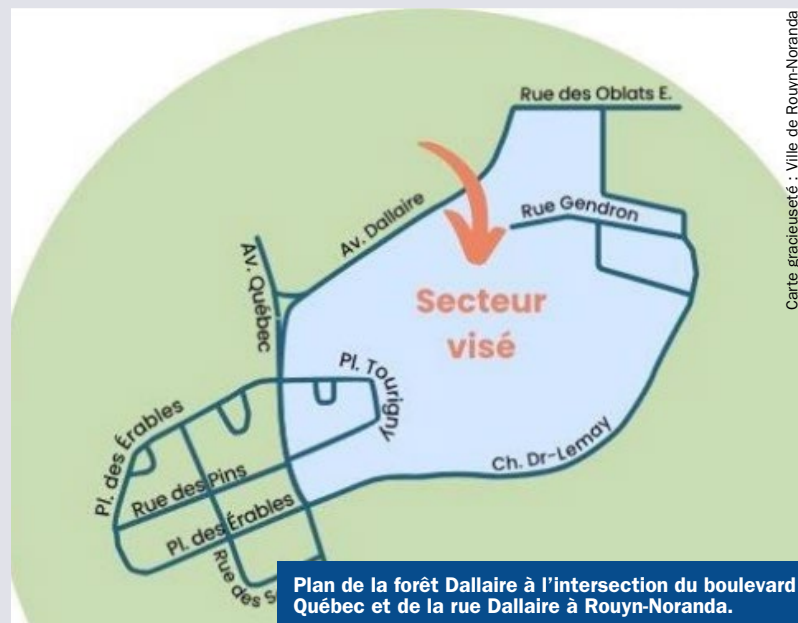
« Ce que nous souhaitons, c'est faire de cet espace un écoparc récréatif éducatif accessible à tous les citoyens en ville et particulièrement aux enfants des écoles, sans oublier les jeunes pensionnaires de la Maison Rouyn-Noranda. Cela impliquerait un changement de zonage pour l'affection Récréation pour tout le secteur visé par le développement domiciliaire », propose-t-il aux membres du conseil municipal.

Réponse de la Ville

« On va prendre en considération toutes les informations que nous avons entendues ce soir. Nous allons travailler avec nos équipes et vous revenir avec des propositions plus tard »,

a répondu Gilles Chapadeau, maire de Rouyn-Noranda. Il explique que dans un contexte de pénurie, la Ville s'est engagée à diversifier et à développer l'offre de logement sur son territoire. De plus, elle tient à offrir diverses options aux familles qui doivent être relocalisées en raison de l'aménagement d'une zone tampon aux abords de la Fonderie Horne.

Rappelons que des consultations sont prévues en mai afin de permettre à la Ville d'entendre le public et de faire connaître les résultats de son étude.



Plan de la forêt Dallaire à l'intersection du boulevard Québec et de la rue Dallaire à Rouyn-Noranda.

Carte gracieuseté : Ville de Rouyn-Noranda

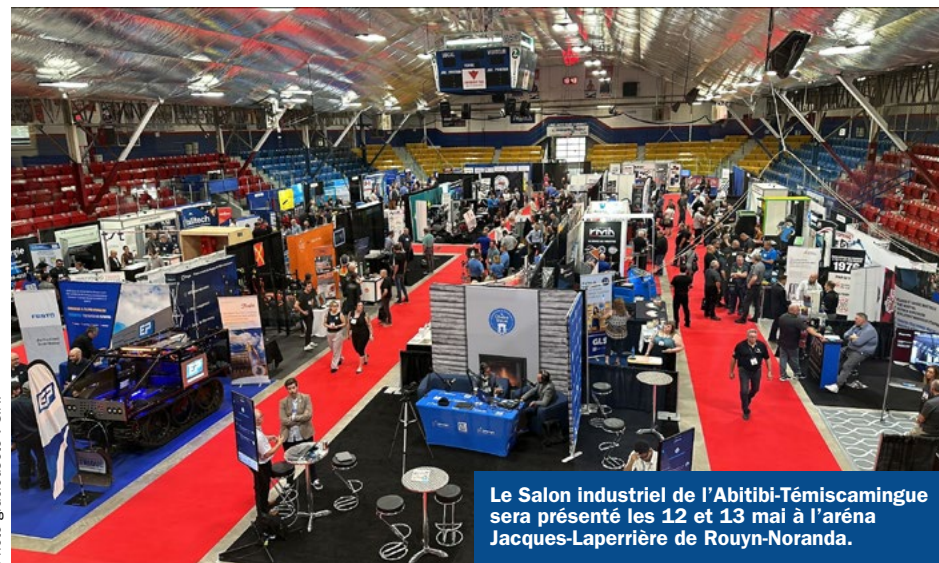
Le Salon industriel de l'Abitibi-Témiscamingue revient à Rouyn-Noranda

La 5^e édition du Salon Industriel de l'Abitibi-Témiscamingue (SIAT) sera présentée à l'aréna Jacques-Laperrière de Rouyn-Noranda les 12 et 13 mai prochains.

Ricardo Junior Emmanuel | rjemmanuel@journallecitoyen.com

«Un salon industriel, c'est bien plus qu'une exposition. C'est un espace où les idées circulent, où les collaborations prennent forme et où l'on peut prendre le pouls de l'industrie», explique Éric Pageau, promoteur des Salons industriels à travers la province.

Selon les organisateurs, l'objectif de cette édition est de permettre aux entreprises industrielles et manufacturières de la région de découvrir, en un seul lieu, des solutions concrètes pour améliorer leur productivité, optimiser leurs opérations et répondre aux enjeux actuels, notamment la rareté de main-d'œuvre, la réalité géopolitique et l'intégration des nouvelles technologies en entreprise. C'est une occasion de réseautage également.



Le Salon industriel de l'Abitibi-Témiscamingue sera présenté les 12 et 13 mai à l'aréna Jacques-Laperrière de Rouyn-Noranda.

Photo gracieuseté : SIAT

Cette année, l'événement accueille pour la première fois Métal Marquis à la présidence d'honneur. Son président-directeur général, Patrick Perreault, sera sur place avec son équipe, qui présentera notamment son plus récent robot. «Participer à cet événement, c'est s'offrir un moment pour prendre du recul, s'inspirer et découvrir des approches innovantes qui répondent aux réalités de nos entreprises. C'est aussi une occasion privilégiée de tisser des liens stratégiques, d'échanger entre pairs et de nourrir une vision commune, ambitieuse et résolument tournée vers l'avenir», indique Patrick Perreault, par voie de communiqué. Cette 5^e édition du SIAT mettra en lumière l'évolution rapide des technologies industrielles, notamment en automatisation et en robotique, à travers les solutions concrètes présentées par les exposants.

Pour cette édition, une centaine d'entreprises provenant de divers secteurs industriels seront présentes. L'événement regroupe des fournisseurs d'équipements, de technologies, de services spécialisés et de solutions en automatisation, offrant un portrait représentatif de l'écosystème industriel actuel.

«On s'attend à accueillir plusieurs centaines de visiteurs provenant de l'Abitibi-Témiscamingue et des régions avoisinantes. L'objectif est de générer des rencontres d'affaires concrètes, de favoriser le maillage entre les entreprises et de contribuer à l'adoption de solutions innovantes dans les milieux industriels.»

Au-delà de la vitrine qu'ils offrent aux produits et aux services, les salons industriels s'imposent comme de véritables moteurs économiques pour les régions. Ils favorisent des rencontres stratégiques entre fabricants, donneurs d'ordres, fournisseurs et professionnels, créant ainsi un espace privilégié où se tissent des partenariats. «Dans des régions comme l'Abitibi-Témiscamingue, ces événements sont essentiels. Ils permettent de rassembler l'écosystème industriel, de favoriser le partage d'expertise et de créer des relations d'affaires durables», souligne Éric Pageau.

Bien que le salon s'adresse principalement aux professionnels du secteur industriel, propriétaires d'entreprises, gestionnaires, ingénieurs, responsables de production et équipes techniques, il est ouvert à toutes celles et tous ceux qui ont un intérêt pour l'industriel et les technologies. L'admission est gratuite, les visiteurs sont invités à réserver leur place dès maintenant au www.salonsindustriels.com ou sur place pendant l'événement.

Une journée pour découvrir le piégeage et la faune

À l'approche de son événement annuel du 25 avril 2026 qui aura lieu à l'école La Source, de 9 h à 16 h, l'Association des Trappeurs de Rouyn-Noranda se prépare à accueillir trappeurs, familles et curieux pour une journée entièrement consacrée à la faune et au piégeage.

Joanie Dion | jdion@journallecitoyen.com

Son président, Denis Manningham, explique que la mission de l'organisme dépasse largement la simple pratique du piégeage. «Notre rôle, c'est de promouvoir le piégeage dans

le secteur de Rouyn-Noranda, mais aussi d'accompagner les trappeurs», souligne-t-il. L'association organise ainsi des soirées d'échange, soutient la relève et offre de l'aide tant sur le plan réglementaire que technique, notamment pour le dépeçage et le traitement des animaux.

L'événement annuel constitue un moment clé pour l'organisation. Depuis une quinzaine d'années, cette journée permet d'amasser des fonds essentiels au fonctionnement de l'association. Elle attire des participants de toute la région, et même d'au-delà. Des représentants de la Fédération

des trappeurs gestionnaires du Québec y participent régulièrement, aux côtés d'associations venues de l'Outaouais et de plusieurs villes de l'Abitibi-Témiscamingue.

Sur place, une vingtaine d'exposants issus du domaine de la faune seront présents. Équipements, démonstrations et échanges seront au rendez-vous. Mais depuis quelques années, l'accent est mis sur un aspect bien précis : la relève.

«On veut attirer les familles», insiste Denis Manningham. Contrairement aux années passées, où les visiteurs étaient majoritairement des hommes seuls, l'événement s'ouvre désormais aux enfants. Un espace leur sera entièrement dédié avec diverses activités : bingo, fabrication de collets à lièvres, construction de cabanes à

martres et même un carré de sable avec détecteurs de métal. «On voit une belle augmentation de la participation des familles, et on en est très fiers», ajoute-t-il.

L'événement se veut également éducatif. Des agents de la faune seront présents pour répondre aux questions, et des spécialistes offriront des conseils sur la préparation des fourrures et les techniques de piégeage. L'objectif est de favoriser le partage de connaissances entre trappeurs, qu'ils soient novices ou expérimentés.

Un autre enjeu important abordé lors de la journée concerne les pratiques éthiques. L'association fait notamment la promotion des collets mécanisés, qui permettent une mise à mort plus rapide et plus humaine des animaux. Elle sensibilise également les trappeurs à l'importance de bien identifier leurs installations afin d'éviter les incidents avec d'autres usagers de la forêt.

La gestion responsable des ressources fauniques est aussi au cœur du discours. Les trappeurs sont invités à respecter les quotas et à observer l'évolution des populations animales pour éviter la surexploitation. «C'est ça le piégeage : c'est de s'assurer que les animaux ne soient pas surexploités parce que c'est sûr et certain qu'on paye pour», rappelle M. Manningham. «On fait une activité qui est lucrative d'une certaine manière, mais c'est plus par passion que par nécessité.»

Gratuite, l'entrée à l'événement se veut accessible à tous. En somme, cette journée se veut bien plus qu'un simple rassemblement : c'est une célébration d'une passion commune, ancrée dans le respect de la nature et le désir de transmettre un savoir-faire aux générations futures.



L'activité a lieu le 25 avril toute la journée à l'école La Source.

6 | Mercredi 22 avril 2026

Photo gracieuseté

La pénurie d'hygiénistes dentaires loin d'être comblée en région

Entre le manque de main-d'œuvre, l'absence de programmes d'études dans les cégeps de la région et le manque d'incitatif pour attirer des hygiénistes dentaires, la situation semble loin d'être résolue.

Ricardo Junior Emmanuel | rjemmanuel@journalle citoyen.com

Jean-François Lortie, président de l'Ordre des hygiénistes dentaires du Québec (OHDQ), était de passage en région. Il était venu une première fois à titre de président en 2023 à la suite de la fermeture d'une clinique dentaire au Témiscamingue alors qu'un dentiste prenait sa retraite.

Il brosse un portrait préoccupant de la situation qui s'est détériorée au cours des dernières années. En Abitibi-Témiscamingue, l'accès aux soins buccodentaires est de plus en plus difficile. Obtenir un rendez-vous chez un dentiste relève désormais d'un parcours du combattant.

Selon lui, la région est confrontée à une pénurie critique

de plus en plus centrales, dont l'Abitibi-Témiscamingue. Aujourd'hui, plusieurs cliniques dentaires de la région refusent de nouveaux patients. « Le message d'accueil est clair : si vous n'êtes pas déjà client, on ne peut pas vous prendre », explique le président de l'OHDQ. Pire encore, certaines cliniques sont tout simplement à vendre, sans trouver preneur, faute de personnel pour assurer la continuité des services.

Au-delà des enjeux professionnels, la pénurie entraîne des conséquences sur la santé publique. Les soins buccodentaires sont un pilier de la prévention et de la santé globale. « Une bouche en santé, évidemment, va amener une meilleure santé globale. Mais *a contrario*, si on ne peut pas prendre soin de notre bouche, ça peut amener des problèmes de santé », rappelle M. Lortie.



Jean-François Lortie, président de l'OHDQ

Le Citoyen — Emmanuel

formées à l'étranger attendent actuellement d'avoir accès à un programme accéléré leur permettant d'exercer au Québec. « C'est une main-d'œuvre qui dort », résume le président de l'Ordre.

Des causes multiples, bien au-delà des cliniques

La crise actuelle est le résultat d'une conjoncture de facteurs. Parmi eux, l'exode des jeunes vers les grands centres pour étudier, sans retour en région. « En Gaspésie, c'est documenté : sur dix jeunes qui quittent pour étudier, un seul revient », mentionne-t-il.

S'ajoutent les coûts élevés de la vie dans les grands centres, la difficulté de se loger et l'absence de programmes de formation en buccodentaire en Abitibi-Témiscamingue. Aucun programme d'hygiène dentaire, de dentisterie, d'assistance dentaire ou de denturologie n'est offert actuellement dans la région. À l'échelle provinciale, le déficit est majeur : il manquerait entre 1 500 et 1 600 hygiénistes dentaires au Québec pour répondre adéquatement aux besoins de la population.

Des solutions envisagées pour renverser la tendance

Parmi les pistes de solution, Jean-François Lortie mise fortement sur la délocalisation des programmes de formation. L'exemple de Matane, où un programme d'hygiène dentaire a d'abord été délocalisé avant de devenir permanent, démontre que l'intérêt est bien réel. « Ça crée un buzz, ça ouvre de nouveaux choix de carrière pour les jeunes qui veulent rester dans leur région. »

Des discussions sont d'ailleurs en cours avec le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue afin d'évaluer la faisabilité d'un tel projet. Autre idée phare : la création d'une clinique-école, qui permettrait à la fois de former la relève et d'offrir des soins à moindre coût à la population, grâce à des étudiants encadrés par des professionnels.

L'Ordre travaille également avec plusieurs ministères et partenaires, notamment pour accélérer l'intégration de professionnels formés à l'étranger et mieux utiliser les compétences élargies des hygiénistes dentaires en première ligne.

Pour le président de l'OHDQ, une chose est claire : sans actions concertées et rapides, la situation risque de continuer à se détériorer. « L'accès aux soins buccodentaires est un enjeu de santé publique. On ne peut pas se permettre d'oublier les régions. »



Photo gracieuseté : Caroline LM

Le parcours menant au métier d'hygiéniste dentaire s'étend sur trois années.

de main-d'œuvre qui compromet directement la santé de la population. « Une pénurie qui ne cesse de s'étendre en région », observe M. Lortie. Les enjeux de main-d'œuvre en hygiène dentaire ne sont pas nouveaux. « On les documente depuis plus de dix ans. »

Déjà en 2015, certaines régions comme la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ou le Bas-Saint-Laurent vivaient des fermetures de cliniques et un accès limité aux soins. Depuis, le phénomène s'est déplacé vers des régions

« Plusieurs cliniques refusent de nouveaux patients », insiste-t-il. Faute d'accès, des patients se présentent parfois à l'urgence pour des douleurs dentaires, un service qui n'est pourtant pas équipé pour traiter ce type de problème. « On donne des antibiotiques, mais on ne règle pas le problème à la source. Ça crée de la pression inutile sur un réseau de santé déjà saturé », souligne-t-il.

À ce manque criant de personnel s'ajoute un paradoxe important. Selon Jean-François Lortie, environ 300 personnes

Finalistes dévoilés pour la 26^e édition des Prix d'excellence en arts et culture

Le 15 avril, à la salle Eldorado Gold Québec, à Val-d'Or, le Conseil de la Culture de l'Abitibi-Témiscamingue (CCAT) dévoilait les finalistes des Prix d'excellence en arts et culture. Le gala aura lieu le 8 mai prochain et cette 26^e édition honore les arts de la scène. Sous sept catégories, les lauréats seront révélés à la Salle Félix-Leclerc de Val-d'Or.

Daisy-Anne Gagné | dagagne@journallecitoyen.com

Veillant à mettre en valeur les efforts de développement, l'excellence et le dynamisme des acteurs culturels témiscabitiens, le CCAT présente sept Prix d'excellence en arts et culture. Certains lauréats sont choisis par un jury, tandis que d'autres par des comités ou commissions culturelles, ou encore, par les membres du conseil d'administration du Conseil de la culture. Parmi les comités et les commissions œuvrant pour la culture, les cinq territoires de la région y sont représentés.

Durant le dévoilement des finalistes, Alexander Walosik, secrétaire du conseil d'administration du CCAT, était accompagné par Alex Martel, responsable de la direction artistique du gala, pour animer le tout. La paire dynamique a présenté quelques finalistes de certaines catégories et d'autres ont été annoncés par les représentants des prix, comme le Prix Complice, remis par Eska.

Les arts de la scène sont à l'honneur dans le cadre de cette édition. «On essaie toujours de faire une rotation à savoir quelles disciplines seront mises de l'avant, et nous sommes maintenant rendus à représenter les arts de la scène», souligne M. Walosik. Son collègue, M. Martel, ajoute : «C'est un principe de rotation et on en profite pour l'intégrer dans la thématique et l'exploiter à cent pour cent. On vous a offert une petite surprise pendant la conférence de presse et il y en aura d'autres pendant le gala aussi, sans en dire plus pour l'instant.» Leur approche se voulant plus théâtrale pour l'animation, ils veulent célébrer la reconnaissance des artistes de la région : «On voulait vraiment *jump-in* dans les arts de la scène et le

vivre un peu tout en faisant rayonner les artistes», assure le secrétaire du conseil d'administration du CCAT.

Parmi les sept catégories de prix, on y retrouve le Prix Coup de cœur, le Prix Partenariat, le Prix Émergence Télé-Québec, le Prix Innovation, le Prix Complice, le Prix du public TVA Abitibi-Témiscamingue et le Prix Artiste de l'année en Abitibi-Témiscamingue. Cette année, les finalistes pour le Prix Coup de cœur sont : Sabrina Forget-Matte, Émélie Rivard-Boudreau et Chantal Bourgeois. Pour le Prix Partenariat, la Municipalité de Moffet (Festival des Arts du Témiscamingue) et la Ville de Malartic (Projet de murale hommage aux femmes) ont su se démarquer. Le Prix Émergence Télé-Québec, quant à lui, se disputera entre Frédérique Lecours, Molly Bertrand et, nommée pour la deuxième fois, Sabrina Forget-Matte. Récompensant les efforts et l'excellence d'innovation technologique, sociale ou organisationnelle d'un organisme culturel témiscabitiens, le Prix Innovation sera décerné à l'un de ces trois finalistes : Le Rift (salle d'exposition), l'Agora des Arts et MA Musée d'art. Quant au Prix Complice, il gratifiera le travail d'un de ces trois nominés : Rosalie Chartier-Lacombe, Jason Labrecque et Jean-Jacques Lachapelle. TVA Abitibi-Témiscamingue remettra son Prix du public parmi les cinq nominés, chacun d'un territoire différent : Maniaque, Trip à 4, Guillaume Laroche, Réal Couture et Michel Pilon. Finalement, le Prix Artiste de l'année en Abitibi-Témiscamingue se jouera entre Isabelle Rivest, Julie Mercier et Marie-Hélène Massy-Émond.

Nominée dans deux catégories distinctes, Sabrina Forget-Matte, artiste en arts visuels et travaillant pour le Centre d'exposition de Val-d'Or, avait inscrit son œuvre Émergence auprès du CCAT, mais ne s'attendait pas à être finaliste dans deux catégories : «Je m'attendais à

avoir au moins une nomination, parce que j'avais envoyé mon dossier sur Émergence, mais quand on m'a dit que j'en avais deux, je me suis dit "Pardon!?" [...] Je suis vraiment excitée et je trouve ça assez incroyable d'avoir deux nominations», raconte-t-elle, avec émotions. Elle se dit fébrile face au dévoilement des gagnants lors de la remise des Prix.

Cocktail et bouchées seront disponibles sur place pendant les célébrations, gracieuseté de la Ville de Val-d'Or et de la MRC de l'Abitibi-Témiscamingue. Sous une ambiance chaleureuse et inspirante, la remise des prix commencera dès 18 h. Sur une dernière note, les deux animateurs de la conférence de presse donnent rendez-vous au public : «Ça va être un gala qu'ils n'oublieront pas. L'art de Val-d'Or et d'ailleurs va être *on full display* [...] Les gens vont vouloir venir voir ça et célébrer les artistes nominés», concluent M. Walosik et M. Martel avec entrain. «On va avoir du fun!» Les billets pour la soirée seront prochainement disponibles sur le site web du CCAT.



Audrey Desrochers, directrice générale du CCAT ouvrant le dévoilement

Le Citoyen — Daisy-Anne Gagné

CONCERT-BÉNÉFICE HRTZ

Pari gagné pour un collectif étudiant

Organiser un concert-bénéfice en seulement trois mois, c'est le défi que s'est lancé un collectif de sept étudiants et étudiantes engagés du programme en création numérique de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

Joanie Duval | Journaliste de l'Initiative de journalisme local

Clothilde, Violette, Maïa, Léonard, Matisse, Gaspar et Solveig peuvent dire «Mission accomplie» puisque les fruits de leurs efforts se sont réalisés le 17 avril dernier devant une salle comble au QG de Rouyn-Noranda pour un spectacle d'une durée de huit heures.

«On s'est lancé le défi de faire un projet caritatif. Au début, on ne savait pas trop l'ampleur que ça allait prendre et en fait, ç'a vraiment pris une grosse ampleur, et aujourd'hui on a tous ces artistes qui vont faire le concert bénévolement», a déclaré avant le concert celle qui est considérée comme cheffe de projet par ses collègues, Clothilde Lacaille-d'Esse.

L'événement a réuni des artistes locaux et montréalais qui se sont produits bénévolement afin de soutenir des organismes communautaires qu'ils ont eux-mêmes choisis, soient la Maison du Soleil Levant, la Fondation du cancer du sein du Québec, le Comité de soutien à la pédiatrie de

Rouyn-Noranda, les Maisons des jeunes de Rouyn-Noranda, Alternatives pour Elles et le Pont de Rouyn-Noranda.

C'est cent pour cent des revenus générés par le concert qui seront reversés aux organismes. «On a déjà accumulé le montant de 3400 \$ et on a pour objectif d'amasser 5000 \$. Pour le financement de l'événement en lui-même, on a l'aide de Confluences Lab, un laboratoire de l'UQAT sur la création numérique et les nouveaux médias, qui finance la location de la salle, le transport des artistes, l'hébergement et toute l'organisation de l'événement», a mentionné Clothilde Lacaille-d'Esse.

Les spectateurs présents ont eu droit à des performances enlevantes de Princesses, Cheri, Dams, Elliot P, Moondown, Sh4wn, Sissi, Naryx, Cinqops, Veromix Sanson, Neiluj Bigg, KM.I, Tito & Bedlee.

Le collectif étudiant a également décidé d'innover avec sa table de produits dérivés aux couleurs de HRTZ, dans le but de rester en accord avec leurs valeurs. Ils ont utilisé des vêtements trouvés en friperie pour y apposer le logo du concert, plutôt que du neuf. Il était également possible d'apporter ses propres vêtements pour les faire imprimer sur place.



Photo gracieuseté : Olivier Gauthier

«Sur notre parcours académique, on ne va pas le refaire c'est sûr, mais on aimerait bien passer le projet à l'université pour qu'il puisse le reprendre pour les prochaines années», espère l'étudiante pour la suite.

Trouver le beau dans le « dirt »

Le 24 avril 2026 sera lancé le livre photos de William B. Daigle au café Ô Terrier. Tiré qu'à une centaine d'exemplaires et titré *DIRT*, ce projet est sur les planches depuis environ un an et aboutit maintenant, après toutes les étapes d'édition effectuées en solo.

Joanie Dion | jdion@journalle citoyen.com

Le projet du jeune photographe est de ceux desquels on n'attend rien au départ et qui prennent rapidement de l'ampleur. Sans grande publicité pour le lancement, il confie que déjà plus d'une cinquantaine de personnes disent vouloir être présentes.

À la base, pour William B. Daigle, *DIRT* s'inscrit dans une démarche permettant de laisser libre court à sa créativité et à l'artiste en lui. « Je fais beaucoup de photos de shows, des festivals et tout. Là, je voulais vraiment m'éloigner de ça et faire de quoi de plus universel. » Par conséquent, la particularité de ces photos repose sur l'absence de visages, bien qu'il y ait une présence humaine.

« Le titre m'est venu en premier », raconte-t-il. Une impulsion presque viscérale, apparue à la fin de l'été dernier, qui a ensuite dicté la direction artistique du projet. Si « *dirt* » signifie « poussière » en français, pour le photographe témiscabibien, l'objectif était de souligner le « sale », « le pas beau » avec la vision artistique qui lui est propre, sa signature. Mais aussi, la terre et la poussière en tant que telle. « On passe à côté, on le remarque, mais on ne prend pas le temps de le regarder. C'est totalement l'opposé de léché et propre. »

William B. Daigle rappelle l'importance de l'objet physique qui marque le temps et demeure dans les bibliothèques des gens comme source d'inspiration à plusieurs artistes et photographes. « J'en ai beaucoup chez nous, je m'inspire de beaucoup de livres photos. » En choisissant le livre comme objet universel et sa ligne directrice pour sa création, il voulait s'assurer que les photos parlent à tout le monde.

Pour y arriver, il a retrouvé ses photos qui « n'avaient pas de but au départ ». Comme elles sortent de l'image de son portfolio habituel, il ne pouvait les y ajouter naturellement.

« Ce sont toutes des photos qui n'auraient pas eu de signification si elles n'avaient pas été dans une série », fait-il remarquer. Des images isolées, parfois imparfaites, qui trouvent leur force une fois rassemblées. « Trouver le beau dans le laid », résume-t-il, évoquant une esthétique où l'accident et le banal deviennent matière à création.

Auto-financé et entièrement conçu par l'artiste, le projet est aussi un défi technique et créatif. De la mise en page à la sélection des images — un processus qu'il a recommencé plusieurs fois — jusqu'à la recherche d'un imprimeur, chaque étape a été pensée avec minutie. Le livre est co-produit avec les éditions Bourrasques à Montréal et s'ouvre sur une préface de Christian Leduc.

Depuis deux ans, le photographe enchaîne les contrats à temps plein. Un rythme stimulant, mais qui laisse peu de place à l'exploration personnelle. *DIRT* devient alors un espace de liberté. « Je voulais faire de quoi aussi de personnel, que c'est moi, ma vision. » Une affirmation artistique claire, qui s'éloigne de l'image du photographe de marque pour revenir à une démarche plus intime, plus instinctive.

Son œuvre est ancrée dans l'Abitibi-Témiscamingue, bien que certaines photos aient été prises lors de ses escapades à l'extérieur de la région, entre Montréal et l'Ouest canadien. Tout de même, le projet reste profondément enraciné en Abitibi, notamment à Rouyn-Noranda. Une réalité que l'artiste revendique. « On a tellement une belle culture et une belle région. Il y en a beaucoup, des artistes qui veulent partir, s'en aller à Montréal mais, moi, je n'ai pas cette urgence-là. Je crée des choses avec ce qu'on a ici et avec la vision que j'ai de la région. »

DIRT est aussi un glissement vers une autre forme d'expression. Le livre intègre deux poèmes écrits par l'artiste lui-même — une première incursion assumée dans l'écriture. « Ça me sort de ma zone de confort », admet-il. Une extension naturelle de sa démarche, qui ajoute une couche de sens et de sensibilité à l'ensemble. Une piste qu'il compte bien explorer davantage : « Totalemment », répond-il lorsqu'il lui est demandé si cela pourrait mener à une publication en poésie.

La suite

Le projet ne s'arrête pas au livre. Une exposition est déjà en préparation au Quai des brumes à Montréal, avec d'autres présentations envisagées, notamment en région.

Avec *DIRT*, William Brière Daigle propose une œuvre à la fois personnelle et accessible, ancrée dans une esthétique du fragment et de l'imperfection. Un projet qui invite à ralentir, à observer autrement — et à trouver, peut-être, un peu de beauté là où l'on ne pensait pas en voir.



Le photographe à l'œuvre, se photographiant lui-même.

Sans nos annonceurs, il serait impossible pour notre équipe de poursuivre notre mission de tenir la population abitibienne informée. Merci à toutes les entreprises qui nous permettent de vous offrir chaque semaine des nouvelles d'ici.

LE CITOYEN

Élèves promus sans les acquis nécessaires

Lors de l'année scolaire 2024-2025, dans les Centres de services scolaire sur le territoire du Syndicat de l'enseignement de la Jamésie et de l'Abitibi-Témiscamingue (SEJAT), pas moins de 31 % des enseignantes et enseignants du primaire et 49 % au secondaire affirment que certains de leurs élèves ont été promus au niveau supérieur en dépit de leur recommandation de redoublement ou de transfert en classe spécialisée.

Journaliste | journaliste@journalcitoyen.com

De plus, un peu plus de 20 % des enseignantes et enseignants tant au primaire qu'au secondaire ont affirmé avoir subi des pressions, notamment de la part des directions ou des parents, pour faire passer un élève au niveau supérieur sans qu'il possède les acquis nécessaires. Une telle situation contrevient à la Loi sur l'instruction publique (LIP).

Ces données ont été recueillies lors d'une consultation menée en novembre et décembre 2025 par la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ), à laquelle le SEJAT est affilié. Ce sont 275 enseignants membres du SEJAT qui ont participé à cette collecte de données. Les résultats de la consultation illustrent la complexité de la tâche des enseignants, qui doivent composer avec la présence dans leur classe d'un nombre important d'élèves n'ayant pas les acquis nécessaires pour y être.

« Ces résultats inquiétants démontrent hors de tout doute que beaucoup d'élèves dans les classes n'ont ni le niveau attendu ni une maîtrise suffisante des notions préalables, ce qui a un impact direct sur la charge de travail des profs et sur les services aux autres élèves. Il est plus que temps de donner un sérieux coup de barre pour redresser

la situation, au plus grand bénéfice de tous », fait savoir Marie-Millie Dessureault, vice-présidente au SEJAT.

Des données préoccupantes pour le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Jamésie : parmi les répondants au sondage, 44 % des enseignants du primaire estiment qu'entre deux et trois élèves dans leur classe ont été promus sans les acquis nécessaires, 19 % estiment que ce sont plus de trois élèves; au secondaire, 38 % des enseignants estiment qu'au moins le quart de leurs élèves ont été promus sans les acquis nécessaires; 54 % des enseignants au primaire ont au moins un élève en modification des attentes en français dans leur classe; 50 % en ont au moins un en mathématiques. La modification des attentes devrait être une mesure exceptionnelle pour les élèves qui ne peuvent répondre aux exigences du programme.

Les répercussions sur les élèves et sur l'enseignement
Les données de la consultation mettent en lumière les effets de la promotion sans les acquis nécessaires constatés par les enseignants, tant sur les élèves que sur l'enseignement.

Parmi les effets sur les élèves, on note notamment le découragement et la baisse d'estime de soi des élèves n'ayant pas les acquis nécessaires, les comportements perturbateurs ou l'anxiété chez les élèves en difficulté, tandis que les élèves les plus forts s'ennuient.

Les effets sur l'enseignement incluent notamment la difficulté à gérer les besoins de tous les élèves et à passer l'entièreté des apprentissages prévus pour ce niveau, ce qui prive le groupe d'enrichissement. Il y a des interruptions



Marie-Millie Dessureault, vice-présidente du SEJAT

Photo gracieuse : Williams Noury

fréquentes lors des explications et une complexification due à la multiplication des mesures d'adaptation.

Une demande de discussion avec le ministère de l'Éducation

La FSE-CSQ a demandé au Ministère un espace afin de discuter en profondeur de cette problématique et de trouver des solutions pour favoriser la réussite de tous les élèves tout en s'assurant que les enseignants ne croulent pas sous la charge de travail. En rappel, la CSQ réclame la tenue d'une grande réflexion collective sur l'état de l'éducation au Québec.

Les Chambres de commerce réclament une attention accrue aux réalités de la région

Dans un communiqué diffusé le 13 avril à la suite de l'élection de Christine Fréchette à la chefferie de la Coalition Avenir Québec, les cinq Chambres de commerce de l'Abitibi-Témiscamingue souhaitent que la région soit placée au cœur des priorités de son prochain gouvernement.

Ricardo Junior Emmanuel | rjemmanuel@journalcitoyen.com

Dans un contexte économique en pleine mutation, les Chambres de commerce rappellent à la première ministre désignée que la région fait face à des enjeux économiques structurants. Selon les représentants, la région de

l'Abitibi-Témiscamingue constitue un pilier stratégique de l'économie québécoise, particulièrement en raison de son rôle dans les secteurs minier, forestier, agricole et énergétique.

Elles estiment que les entreprises de l'Abitibi-Témiscamingue évoluent souvent loin des grands centres, tout en jouant un rôle central dans plusieurs secteurs stratégiques pour le Québec. Elles ont donc besoin, selon les Chambres de commerce de l'Abitibi-Témiscamingue, que les décisions soient prises en tenant compte des réalités du terrain. De plus, les Chambres de commerce insistent sur la nécessité de nommer rapidement un ministre responsable de l'Abitibi-Témiscamingue. Une telle désignation permettrait d'assurer une présence gouvernementale active dans la région, une meilleure compréhension des enjeux locaux et une capacité soutenue à défendre les intérêts régionaux au sein du gouvernement.

L'appel lancé par les Chambres de commerce se veut aussi un plaidoyer en faveur d'un leadership ancré dans les régions. Elles soutiennent que la présence d'un ministre fort, enraciné dans le milieu, serait un signal clair démontrant la volonté du gouvernement de maintenir un dialogue soutenu avec les acteurs économiques régionaux.

Il est important de rappeler que les Chambres de commerce de l'Abitibi-Témiscamingue regroupent celles de Val-d'Or, Rouyn-Noranda, Amos-Harricana, Abitibi-Ouest et du Témiscamingue. Ensemble, elles représentent un réseau de porte-parole des entreprises régionales et affirment jouer un rôle clé dans la vitalité économique et sociale du territoire.



Chambre de commerce à Rouyn-Noranda

Photo archives

La Ville de Rouyn-Noranda intégrera l'équipe du CLDRN à la structure municipale

C'est ce jeudi au local de l'hôtel de ville à Rouyn-Noranda que l'annonce a été faite en présence de certains membres du milieu des affaires et des conseillers municipaux.

Ricardo Junior Emmanuel | rjemmanuel@journallecitoyen.com

Avec cette nouvelle approche qui sera instaurée d'ici 2027, la Ville espère renforcer sa culture de développement économique et mieux répondre aux besoins du milieu. Cette décision s'inscrit dans la foulée d'une réflexion amorcée par la Ville à la suite de l'adoption de son plan de développement économique 2021-2026. Un diagnostic organisationnel réalisé par une firme externe a notamment mis en lumière certaines limites du modèle actuel de gouvernance. Selon la Ville, malgré la qualité du travail accompli par le Centre local de développement de Rouyn-Noranda (CLDRN), l'arrimage entre les actions municipales et celles de l'organisme ne permettait pas d'atteindre l'impact économique souhaité.

« L'idée derrière cette nouvelle approche est simple : unir nos forces », a expliqué le maire, Gilles Chapadeau. Selon lui, la Ville et le CLDRN disposent chacun d'outils et d'expertises complémentaires. Leur mise en commun permettrait de mieux soutenir les entrepreneurs, de réduire les irritants et de faciliter le développement de projets majeurs à Rouyn-Noranda. La Ville affirme avoir été à l'écoute des entreprises et des entrepreneurs, qui ont exprimé au fil des consultations le besoin d'un accompagnement plus fluide et d'une meilleure coordination des interventions.

Pour sa part, la directrice générale du CLDRN, Mariève Migneault, voit dans cette intégration une occasion de bonifier l'offre de services et de développer une stratégie globale en développement économique, tout en rappelant que le modèle demeure à construire. « Ce n'est pas une finalité, mais une étape », souligne-t-elle. Selon elle, l'enjeu principal sera de préserver l'agilité et la proximité terrain qui ont caractérisé le CLDRN au fil des années, tout en s'insérant dans une structure municipale plus lourde sur le plan administratif. Elle estime qu'un modèle moins administratif et davantage flexible permettrait de bonifier l'offre de services et d'atteindre un impact plus large. Cependant, une question demeure : cette nouvelle structure risque-t-elle d'éclipser la mission propre du CLD de Rouyn-Noranda? Pour elle, la réponse est claire : il faudra faire preuve de vigilance pour préserver l'identité et le rôle du CLD au sein de cette nouvelle dynamique.

d'administration du CLDRN, Marc Bibeau, n'a pas caché ses préoccupations. Il rappelle que l'autonomie du CLDRN, maintenue depuis l'abolition du réseau des CLD par le gouvernement du Québec en 2014, permettait une rapidité d'exécution et une dépolitisation du développement économique. « Un CLD intégré dans la structure municipale, ça reste à définir ce que ça va apporter concrètement », affirme-t-il. Selon lui, la lourdeur du cadre législatif municipal pourrait nuire à l'agilité nécessaire pour répondre efficacement aux besoins des entreprises.

« Cette nouvelle approche vise à renforcer davantage notre capacité d'agir afin de soutenir la vitalité et la diversification de notre territoire. »

- Gilles Chapadeau,
maire de Rouyn-Noranda.

Il assure toutefois que le conseil d'administration veillera à ce que la transition se fasse de manière respectueuse pour les employés, dans un contexte où aucun licenciement n'est anticipé, bien qu'aucun plan détaillé n'ait encore été déposé. Mme Migneault, de son côté, insiste aussi sur le fait que plusieurs éléments restent à définir : le panier de services, l'organigramme, ainsi que le rôle précis des employés au sein de la future structure. « La décision est prise, mais tout le reste se construira conjointement avec la Ville dans les prochains mois », explique-t-elle.

D'ici à l'intégration prévue en 2027, les projets en cours au CLDRN se poursuivront comme planifié. La prochaine année sera déterminante pour définir les mécanismes de gouvernance, les processus décisionnels et les indicateurs de performance qui



De gauche à droite, Steve Bergeron, directeur général adjoint de la Ville, Gilles Chapadeau, maire de la Ville, Marc Bibeau, président du CLDRN et Mariève Migneault, directrice générale du CLDRN

En intégrant le développement économique au cœur de l'appareil municipal, l'administration souhaite se doter d'une culture plus forte et plus assumée en la matière. À long terme, la Ville espère que cette nouvelle structure favorisera le développement industriel, l'attraction d'investissements et la diversification de l'économie locale. « On pense qu'en conjuguant nos forces, on a les outils nécessaires pour aller plus loin », a ajouté le maire.

Des inquiétudes exprimées

Si l'annonce suscite de l'enthousiasme, elle soulève aussi plusieurs questions quant à la mise en œuvre concrète de cette nouvelle approche. Le président du conseil

permettront d'évaluer le succès de cette nouvelle approche.

Si tous s'entendent sur l'objectif commun de stimuler le développement économique de Rouyn-Noranda, le défi sera désormais de traduire les intentions en actions concrètes. Dans ce chantier à long terme, le succès de l'alliance reposera moins sur la structure elle-même que sur la capacité de la Ville et du CLDRN à maintenir une collaboration efficace, agile et alignée sur les besoins du milieu.

Tout porte à croire que la décision présentée demeure un moyen de renforcer le leadership de la Ville et d'accélérer la réalisation de projets structurants.

Des stations de télévision régionales menacées de fermeture

Lors d'un point de presse devant le Comité du patrimoine canadien à la Chambre des communes le mardi 14 avril dernier, Robert Ranger, porte-parole du regroupement des radiodiffuseurs indépendants au Canada, a affirmé que, si rien n'est fait, plusieurs stations de télé vont fermer à très court terme au pays.

Journaliste | journaliste@journalcitoyen.com

Créé en 2016, le Fonds pour les nouvelles locales indépendantes (FNLI) vise à soutenir la pérennité des nouvelles locales face à la baisse des revenus publicitaires engendrée par l'arrivée des GAFAM (Google, Apple, Facebook (aujourd'hui Meta), Amazon et Microsoft). « Le Fonds est une source de financement vitale pour les stations de télévision traditionnelles privées qui offrent des nouvelles et de l'information qui reflètent la réalité locale. À l'heure actuelle, 19 stations de télé appartenant à neuf différents groupes de propriété indépendants reçoivent du financement du Fonds. Or, voilà que le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a autorisé, en juin 2025, l'admissibilité au Fonds de 15 stations anglophones du groupe Corus en justifiant sa décision par le fait que la loi oblige désormais les entreprises numériques à contribuer au système de radiodiffusion, notamment au FNLI. Mais les GAFAM refusent de faire leur juste part pour soutenir nos médias d'information. Les sommes disponibles sont donc nettement insuffisantes pour l'ensemble des bénéficiaires du FNLI avec, pour conséquence, une réduction catastrophique de la part de financement disponible pour les médias francophones. Notre demande à Ottawa est donc claire : il faut renflouer temporairement le Fonds pour les nouvelles locales indépendantes pour permettre à nos médias de survivre, tant que les GAFAM ne contribueront pas au système de radiodiffusion canadien qu'elles vampirisent sans scrupule », avise Martin Champoux, porte-parole du Bloc québécois en matière de Patrimoine.



Robert Ranger, porte-parole du regroupement des radiodiffuseurs indépendants au Canada lors du point de presse devant le Comité du patrimoine canadien à la Chambre des communes le mardi 14 avril 2026.

Une répartition des fonds inéquitable

« En 2023-2024, les deux seuls groupes francophones admissibles au FNLI, RNC Média et Télé Inter-Rives, ont reçu environ 26 % du financement total. Avec l'arrivée de Corus, ces groupes francophones n'ont reçu qu'environ 14 % du Fonds pour 2024-2025, soit 8,1 M\$ sur 58 M\$. À l'inverse, près de 86 % du Fonds appuierait des services de langue anglaise, principalement en raison du poids des stations Global de Corus. Une répartition qui est

manifestement inéquitable et qui suscite de vives inquiétudes pour la survie de nos médias francophones », dénonce Sébastien Lemire, député du Bloc en Abitibi-Témiscamingue.

Une information régionale vitale

« C'est la mission même de nos médias régionaux francophones d'assurer une information régionale et nationale vitale à la santé de nos démocraties, mais cette mission est mise en péril par ces pertes de revenus. S'il faut bonifier temporairement le FNLI, nous réitérons aussi la nécessité d'élargir le crédit d'impôt pour la main-d'œuvre journalistique aux radios et télévisions, comme l'a fait Québec au dernier budget. Ottawa ne doit pas se faire complice du démantèlement d'une industrie médiatique francophone. Le Bloc y veillera », conclut Alexis Deschênes, député du Bloc pour le comté de Gaspésie—Les Îles-de-la-Madeleine—Listuguj.

RNC Média

Pour Robert Ranger, président et chef de la direction de RNC Média, l'avenir des stations de télévision en Abitibi-Témiscamingue est en péril. « Au départ, nous étions 19 stations de télévision à bénéficier du Fonds pour les nouvelles locales indépendantes au Canada. Et l'an dernier, le CRTC a décidé d'ajouter 15 stations du groupe Corus comme bénéficiaires du Fonds sans en augmenter l'enveloppe. Ce qui a eu pour conséquence que depuis mai 2025 on reçoit 50 % de moins qu'avant l'ajout des 15 stations et l'an prochain ce sera moins 60 % », dénonce M. Ranger. « Sans changement rapide, on doit s'attendre à des impacts sur la production d'information dans toutes les régions et plusieurs stations du groupe des 19 vont fermer », termine-t-il.

Une « mauvaise » surprise pour le conseil d'administration du Cégep de l'A-T

Dans un communiqué diffusé le 16 avril, le directeur du cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, Dany Mercier, a annoncé qu'il quittera ses fonctions de directeur général le 16 juin prochain, et ce, pour des raisons personnelles et familiales.

Ricardo Junior Emmanuel | rjemmanuel@journalcitoyen.com

L'annonce de la démission de Dany Mercier, directeur général du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, a pris de court le conseil d'administration de l'établissement. « C'est une surprise, et une mauvaise surprise », admet Karl Guimond, président du conseil d'administration. La vice-présidente du conseil et lui ont été informés de la décision en début de semaine, soit le 13 avril. Selon le président du CA, rien ne laissait présager un départ imminent.

Le départ de M. Mercier ne découle ni d'un conflit ni d'une insatisfaction du conseil d'administration à son endroit. Bien au contraire. « Tous les indicateurs étaient au vert », souligne Karl Guimond, précisant que l'évaluation annuelle de la direction générale, complétée en mars dernier, était « très favorable ».

Durant son court mandat, M. Mercier a su s'imposer comme un leader rassembleur, visionnaire et collaboratif. « C'est quelqu'un de proche de ses équipes, des étudiants et de l'ensemble de la communauté collégiale. Il avait une vision réaliste des besoins et des moyens dont dispose le cégep », affirme le président du CA. Dans un contexte difficile pour le réseau collégial à l'échelle provinciale, marqué par des contraintes budgétaires et réglementaires accrues, le conseil d'administration estime que la direction générale a su maintenir le cap.

« Avec les moyens disponibles, il a réussi, avec son équipe, à faire avancer le cégep et à livrer des résultats concrets, notamment en matière de réussite étudiante », ajoute-t-il.

Bien que le départ soit prévu dans environ deux mois, le délai est jugé très court pour recruter un nouveau directeur général de façon permanente. « Deux mois, c'est un défi important », reconnaît M. Guimond, rappelant que le dernier processus de dotation avait nécessité plus de temps. Le conseil travaille donc sur deux fronts : le lancement rapide du processus de sélection et l'identification d'une direction générale par intérim, possiblement à l'interne, afin d'assurer la continuité des opérations. Des discussions sont déjà en cours avec certaines personnes de l'organisation qui pourraient occuper ce rôle temporaire. « L'objectif, c'est d'éviter toute rupture et de maintenir la stabilité dans les dossiers prioritaires », précise M. Guimond.

Un processus de sélection imminent

Un conseil d'administration spécial devait être tenu rapidement afin de former un comité de sélection et d'entamer officiellement les démarches menant au remplacement de M. Mercier. L'affichage du poste pourrait se faire d'ici deux semaines, sous réserve du respect des étapes prévues par les règlements.

Si le président du CA s'abstient de dévoiler les critères précis recherchés, il mentionne toutefois que la notion de continuité sera centrale. « Le Cégep a besoin d'un leadership rassembleur, bienveillant et collaboratif, capable de travailler en équipe, tout en prenant des décisions parfois difficiles dans un contexte de ressources limitées », explique-t-il.

L'annonce a suscité beaucoup d'émotions au sein de la communauté collégiale. « Les gens sont sous le choc, surpris et déçus », rapporte Karl Guimond, qui a échangé avec plusieurs membres du personnel dans les heures suivant l'annonce. Malgré tout, le comité de direction du Cégep s'est rapidement mobilisé. « Les équipes se retroussent les manches pour continuer à remplir la mission principale du Cégep : la réussite des étudiantes et des étudiants. »

En conclusion, le conseil d'administration tient à saluer le travail de Dany Mercier et à respecter les motifs personnels de son départ. « On lui souhaite de retrouver un meilleur équilibre familial et de pouvoir continuer à s'épanouir professionnellement. C'a été un honneur de travailler avec lui », conclut le président du conseil d'administration.



Dany Mercier, directeur général du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, en poste depuis février 2025

L'hôtel, l'âme et le cœur des villes sœurs

Sébastien Tessier, archiviste-coordonnateur à Bibliothèque et Archives nationales du Québec

En plein 100^e anniversaire de la ville de Rouyn-Noranda, je profite de l'occasion pour vous faire découvrir ou redécouvrir des archives qui nous rappellent des lieux importants de l'histoire de la ville.

Êtes-vous surpris si je vous dis que le plus vieux commerce de Rouyn-Noranda à n'avoir jamais changé ni de nom ni de vocation est un bar? Peu d'entre vous le savent, considérant le rôle que les hôtels — c'est ainsi qu'on appelait les bars à l'époque puisque les établissements hôteliers avaient tous leur débit de boisson —, ont eu dans l'histoire des villes sœurs. Lieu de socialisation pour certains, meilleure place en ville pour aller se battre pour d'autres, ils sont un vecteur culturel important pour la jeunesse rouynorandienne.

Peu importe l'époque, il est impossible de marcher 100 mètres dans les rues de Rouyn-Noranda sans croiser



L'hôtel Nickel Range, situé au 84, rue Gamble, en 1926. L'hôtel portera également les noms d'hôtel Alexandra, Frontenac et Alouette. Aujourd'hui, ce sont les agents immobiliers de Royal LePage Lachapelle qui occupent le bâtiment.

Photo : Archives nationales du Québec à Rouyn-Noranda / fonds Eddie Rice (08Y-P124-P125-P126)



L'hôtel Plaza est un incontournable de la rue Perreault en 1960. Situé au 45 de ladite rue, cet édifice a longtemps hébergé le Tigre géant.

Photo : Archives nationales à Rouyn-Noranda, fonds Joseph Hermann / Boîte (P124, S26, D21, P394-60-1).

un endroit où l'on peut se délecter d'une succulente boisson alcoolisée. Cet attrait est si fort qu'à une certaine époque, les femmes vont attendre leur mari à la guérite de la mine Noranda le jour de la paie. Elles ne veulent surtout pas que monsieur profite du fruit de son dur labeur pour partir sur la rumba pendant quelques jours et revienne sans le sou à la maison.

La tournée des grands ducs relève de l'exploit et peut s'avérer très coûteuse

Il fallait être fait fort pour partir de la Moderne sur la 3^e Avenue à Noranda, passer par le Bar des Chums, le Cabaret de la dernière chance, le Princess Hôtel, l'hôtel Noranda, la Vieille Grange, l'hôtel Savoy, l'hôtel Elwyn, l'hôtel Radio, l'hôtel National, le Donjon de l'hôtel Windsor, le Maroon Lounge de l'hôtel Albert, le Moulin Rouge de l'hôtel Commercial, le Copain, la taverne Au Gobelet, le Back Alley Bar, le Nickel Range, le Lake Shore Hôtel, l'hôtel George, l'hôtel Day's, la Taverne des Sports, l'hôtel Bienvenue, l'hôtel Henry, l'hôtel Royal, la Disco Rouge, le Plaza Hôtel, l'hôtel Union, l'hôtel Osisko, l'hôtel St-Louis, la Boîte à Champlain, la Rencontre, le Bavarois, la Québécoise (ouf!) et se rendre jusqu'au Club Charlebois en étant encore capable de mettre un pied devant l'autre!

Vous avez bien compris que cette tournée des grands ducs tient de la fabulation. Non pas parce qu'il est impossible de boire autant de bières en une soirée, mais bien parce que le voyage dans le temps n'a pas encore été inventé.

Ces débits de boisson n'ont pas tous eu pignon sur rue à la même époque. Je me suis simplement amusé à en nommer le plus possible afin de raviver les souvenirs

de plusieurs générations de gens qui ont fréquenté ces établissements.

Les hôtels sont également la plaque tournante de la scène musicale de Rouyn-Noranda. Depuis la naissance des villes sœurs jusqu'à aujourd'hui, des milliers d'artistes y ont offert des performances légendaires qui ont fait vibrer les jeunes et moins jeunes. Que ce soient des groupes locaux qui profitent de cette plateforme pour se construire une carrière ou des artistes de renommée internationale qui sont de passage en ville, il y avait des spectacles presque tous les soirs dans les années 1950 et 1960. Pour en apprendre plus sur l'histoire de la musique à Rouyn-Noranda, je vous recommande fortement de consulter les écrits de Félix B. Desfossés. Il est la meilleure personne pour en parler. Félix B. Desfossés est d'ailleurs le rédacteur et narrateur des capsules vidéo de la *Trame sonore du Québec*, un grand projet de BANQ.

Oh! J'oubliais... le plus vieil hôtel qui porte toujours le même nom est le National, situé au coin des rues Principale et du Terminus. Ouvert en 1927 par les frères Oscar et Joseph Sigouin, il est au cœur du centre-ville de Rouyn-Noranda depuis près de 100 ans!

Prolongez le plaisir de la découverte! Poursuivez votre exploration et profitez d'une foule de ressources en ligne gratuites à banq.qc.ca.



Le Day's Hôtel du 29, rue Noranda (aujourd'hui Monseigneur-Tessier) était l'un des endroits les plus durs en ville. Maintenant détruit, il était situé où se trouve l'actuel stationnement municipal derrière le Boston Pizza.

Photo : Archives nationales à Rouyn-Noranda, fonds Joseph Hermann / Boîte (08Y-P124, S26, D11, P390-772).



Jam du GRAAT

Photos gracieuseté

Une programmation gratuite, riche et vibrante pour le FGMAT

Quelques semaines à peine après l'annonce de la programmation principale de la 22^e édition du Festival des Guitares du Monde en Abitibi-Témiscamingue (FGMAT), c'est maintenant au tour de l'ensemble de la programmation gratuite d'être dévoilée. Une composante essentielle de l'identité du FGMAT qui permet à toute la population de vibrer au rythme de la guitare, sans barrières.

Journaliste | journaliste@journalle citoyen.com

Du 23 au 30 mai 2026, la Zone Agnico Eagle, située sur la 7^e Rue à l'angle de la rue Murdoch, deviendra le cœur battant du festival. Ce site extérieur accueillera pas moins de

16 spectacles gratuits, en plus de deux jams du GRAAT (Grand Rassemblement Acoustique en Abitibi-Témiscamingue), offrant au public une expérience festive et accessible tout au long de la semaine.

Le FGMAT invite la population et les visiteurs à profiter pleinement de ces activités gratuites et à se laisser surprendre par la richesse et la diversité des propositions artistiques, en plus de profiter du bistro FGMAT pour prendre un apéro ou casser la croûte directement sur le site.

Une programmation gratuite de qualité

Parmi la riche programmation gratuite, certains artistes promettent des moments forts et des découvertes marquantes sur la scène extérieure.

Tout d'abord, la présence de ZAGATA le 23 mai pour le concert du midi, marque le début des concerts gratuits. Auteur-compositeur-interprète multidisciplinaire, Jesse Proteau, alias ZAGATA, s'est fait connaître du grand public à La Voix avant de s'imposer sur la scène québécoise avec plusieurs succès radiophoniques. Cumulant des millions d'écoutes, il propose un univers pop actuel et accrocheur, porté par une voix distinctive.

Ensuite, ce sera Clerel, le 25 mai pour le concert du midi, qui montera sur scène. Originaire du Cameroun et établi à Montréal, Clerel propose une musique aux influences soul, portée par une voix douce et enveloppante. À travers des chansons sensibles et évocatrices, il crée un univers intime qui invite à l'évasion.

Qui plus est, Adam Karch, le 28 mai pour le concert du midi, sera également présent. De retour au FGMAT, Adam Karch impressionne par son blues acoustique hybride, alliant *fingerpicking* précis et techniques percussives. Véritable homme-orchestre, il offre un son riche et habité, influencé par les grandes traditions du blues et de l'Americana.



Jossée Bernier

La présence de Marco Ema le 30 mai pour le concert du midi se remarquera également. Avec *Soleil mâché*, son plus récent album lancé en janvier 2026, Marco Ema propose un spectacle à la fois brut, sensible et éclaté. Une performance vivante et authentique, oscillant entre intensité et proximité avec le public.

D'autre part, Jossée Bernier impressionnera le 29 mai pendant les prestations de 17 h. Artiste multidisciplinaire, autochtone originaire de la nation crie d'Oujé-Bougoumou, Jossée Bernier offre une expérience musicale profondément habitée. Sa voix éthérée invite à une connexion intime avec le territoire, les origines et soi-même.

En outre, un concert 3 pour 1 sera présenté le 30 mai pour les prestations de 17 h. Thomas Ariell, Patrick Bourdon et Tom Chicoine unissent leurs univers pour offrir un spectacle *all dressed* aux saveurs country/folk alternatif québécois. Entre énergie, authenticité et complicité, ce collectif propose une soirée généreuse et rassembleuse, mettant en lumière trois voix fortes de la scène émergente.

La programmation complète est disponible dès maintenant sur le site web du Festival au fgmat.com.



Adam Karch

LA SEMAINE MINIÈRE

Une vitrine pour mieux comprendre l'industrie en région

La Semaine minière fera son retour à la fin avril partout au Québec, notamment en Abitibi-Témiscamingue, avec une programmation riche visant à démystifier l'industrie minière, en faire découvrir les réalités actuelles et susciter l'intérêt du grand public.

Ricardo Junior Emmanuel | rjemmanuel@journalcitoyen.com

À Val-d'Or, Annie Mignault, directrice générale de la mine Géant Dormant, agira à titre de présidente d'honneur. Pour elle, ce rôle comporte une double mission : « agir comme ambassadrice de l'industrie minière dans la région et profiter de cette tribune pour faire découvrir notre mine, particulièrement dans un contexte de redémarrage ».

La Semaine minière à Val-d'Or se déroulera du 27 avril au 3 mai, avec une conférence de presse d'ouverture le lundi et une clôture prévue au Musée minéralogique de Malartic.

visites dans les écoles, des 5 à 7 thématiques, une journée familiale et des visites de sites, notamment celle de la mine Kiena Wesdome, accessible sur inscription.

« La Semaine minière permet de présenter l'industrie sous toutes ses facettes : les technologies modernes, les pratiques responsables en environnement et en santé-sécurité, ainsi que la diversité des carrières », souligne Mme Mignault. Elle rappelle également que l'événement joue un rôle clé dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, en mettant de l'avant des emplois stimulants et valorisants.

Cette année, le thème *Notre avenir se forge ici* servira de fil conducteur à l'événement. « C'est une façon de rappeler que l'industrie minière joue un rôle central dans la transition énergétique, l'économie québécoise et le développement régional », ajoute-t-elle.

Du côté d'Amos, Albert Cloutier, président de la section locale de l'Institut canadien des mines (ICM), insiste sur la portée provinciale de la Semaine minière. « Ce n'est pas seulement une activité régionale. Des événements ont lieu partout au Québec et ce sont des bénévoles qui se mobilisent pour rendre le secteur minier plus accessible », explique-t-il.

À Amos, la programmation comprend des conférences, des activités de réseautage, une porte ouverte chez Géospectra, ainsi qu'une formation en ligne offerte par l'UQAT axée sur les approvisionnements dans le secteur minier. Une visite de mine est également en préparation, mais sera tenue ultérieurement en raison du calendrier chargé. Pour M. Cloutier, la vulgarisation est essentielle. « Quand les gens comprennent mieux comment fonctionne l'industrie minière, ça réduit les peurs, les rumeurs et la désinformation. La Semaine minière permet justement de transmettre les bonnes informations. »

Les deux présidents d'honneur s'entendent sur les retombées positives de l'événement pour la région :

fierté collective, visibilité du savoir-faire local, retombées économiques pour les commerces et attraction de nouveaux talents. « Chaque année, des participants viennent de l'extérieur pour comprendre notre réalité. Et lorsqu'ils repartent, ils deviennent à leur tour des ambassadeurs », souligne M. Cloutier.

Ouverte à tous, la Semaine minière s'adresse autant aux curieux qu'aux travailleurs, aux étudiants ou aux personnes en réflexion de carrière. « Venez nous rencontrer, découvrez une industrie moderne, humaine et pleine de potentiel », lance Mme Mignault. « Vous pourriez être agréablement surpris. »



Robert Cloutier
Président ICM-Amos



Annie Mignault,
directrice générale de
la mine Géant Dormant

Photo gracieuSeté : Nathalie Toulouse

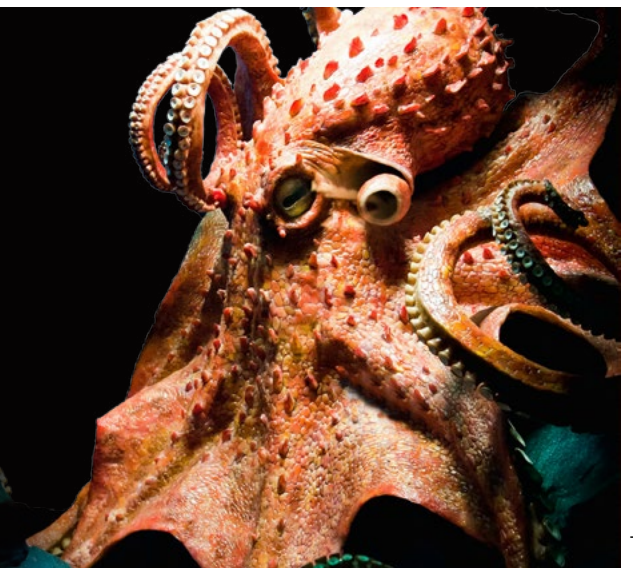
Plusieurs activités sont prévues, dont des conférences, des

LES
PLUS

POLYVALENTS

Impression
Design
GRAFIK

819 825-1340
info@impressiondesign.ca
impressiondesign.ca



Mercredi 22 avril 2026 | 15



**AVIS D'APPEL D'OFFRES PUBLIC N° N° MAR-260526
FOURNITURE ET DISTRIBUTION DE BACS ROULANTS VERTS
POUR LES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

La Ville de Rouyn-Noranda demande des soumissions pour l'octroi d'un contrat visant à effectuer la fourniture et la distribution porte-à-porte de bacs roulants verts de 360 litres pour la collecte de matières résiduelles. Les services attendus ainsi que les différentes modalités administratives mises en place pour l'obtention du contrat sont plus amplement décrits dans les documents d'appel d'offres.

Les soumissionnaires intéressés pourront obtenir les documents d'appel d'offres à compter du 22 avril 2026 en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Internet www.seao.gouv.qc.ca en mentionnant le numéro de l'avis MAR-260526. Les documents peuvent être obtenus moyennant un coût déterminé par le SEAO.

Les soumissions doivent être transmises par voie électronique ou insérées dans des enveloppes scellées pour l'envoi postal et dûment identifiées par le numéro et le titre de l'appel d'offres. Notez qu'une seule soumission par un même soumissionnaire est acceptée et que toute soumission transmise par voie électronique qui est inintelligible, infectée ou illisible sera jugée non conforme et automatiquement rejetée.

Quel que soit le mode de transmission utilisé, les soumissions seront reçues jusqu'au 26 mai 2026, au plus tard à 11 h. Les soumissions transmises par voie électronique ne peuvent l'être que par l'intermédiaire du SEAO. Les soumissions transmises par la poste doivent être acheminées à l'adresse suivante :

VILLE DE ROUYN-NORANDA
Service des acquisitions
725, avenue Lord
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 7A6
À l'attention de Marc Kingsbury

Les soumissions reçues dans les normes seront ouvertes publiquement par la personne autorisée à cette fin, en compagnie de deux témoins, au bureau du Service des acquisitions de la Ville de Rouyn-Noranda, le 26 mai 2026 à 11 h 10.

Toute soumission doit obligatoirement être accompagnée d'une garantie de soumission conforme aux exigences de l'appel d'offres et représentant 10 % du coût total de la soumission, taxes en sus.

Les soumissionnaires désirant obtenir de l'information additionnelle relativement à ce devis d'appel d'offres doivent s'adresser à Mme Marie-Josée Bart, coordonnatrice à la gestion des matières résiduelles. Vous pouvez la joindre par courriel à l'adresse : marie-josee.bart@rouyn-noranda.ca.

La Ville de Rouyn-Noranda ne s'engage à retenir ni la plus basse ni aucune des soumissions déposées et se réserve le droit d'annuler l'appel d'offres. Les soumissionnaires n'ont droit à aucun dédommagement relativement aux frais encourus pour l'obtention des documents d'appel d'offres de même que pour la préparation et le dépôt de leur soumission.

Marc Kingsbury
Conseiller en acquisition

**AVIS D'APPEL D'OFFRES PUBLIC N° SPO-020626
FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN TABLEAU INDICATEUR À L'ARÉNA GLENCORE**

La Ville de Rouyn-Noranda demande des soumissions pour l'octroi d'un contrat clé en main visant la fourniture et l'installation d'un tableau indicateur à l'aréna Glencore situé au 218, avenue Murdoch à Rouyn-Noranda. Les services attendus ainsi que les différentes modalités administratives mises en place pour l'obtention du contrat sont plus amplement décrits dans les documents d'appel d'offres.

Les soumissionnaires intéressés pourront obtenir les documents d'appel d'offres à compter du 29 avril 2026 en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Internet www.seao.gouv.qc.ca en mentionnant le numéro de l'avis SPO-020626. Les documents peuvent être obtenus moyennant un coût déterminé par le SEAO.

Les soumissions doivent être transmises par voie électronique ou insérées dans des enveloppes scellées pour l'envoi postal et dûment identifiées par le numéro et le titre de l'appel d'offres. Notez qu'une seule soumission par un même soumissionnaire est acceptée et que toute soumission transmise par voie électronique qui est inintelligible, infectée ou illisible sera jugée non conforme et automatiquement rejetée.

Quel que soit le mode de transmission utilisé, les soumissions seront reçues jusqu'au 2 juin 2026, au plus tard à 11 h. Les soumissions transmises par voie électronique ne peuvent l'être que par l'intermédiaire du SEAO. Les soumissions transmises par la poste doivent être acheminées à l'adresse suivante :

VILLE DE ROUYN-NORANDA
Service des acquisitions
725, avenue Lord
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 7A6
À l'attention de Marc Kingsbury

Les soumissions reçues dans les normes seront ouvertes publiquement par la personne autorisée à cette fin, en compagnie de deux témoins, au bureau du Service des acquisitions de la Ville de Rouyn-Noranda, le 2 juin 2026 à 11 h 10.

Toute soumission doit obligatoirement être accompagnée d'une garantie de soumission conforme aux exigences de l'appel d'offres et représentant 10 % du coût total de la soumission, taxes en sus.

Les soumissionnaires désirant obtenir de l'information additionnelle relativement à ce devis d'appel d'offres doivent s'adresser à M. Carl Bergeron, chef du Service des sports et loisirs. Vous pouvez le joindre par courriel à l'adresse : carl.bergeron@rouyn-noranda.ca.

La Ville de Rouyn-Noranda ne s'engage à retenir ni la plus basse ni aucune des soumissions déposées et se réserve le droit d'annuler l'appel d'offres. Les soumissionnaires n'ont droit à aucun dédommagement relativement aux frais encourus pour l'obtention des documents d'appel d'offres de même que pour la préparation et le dépôt de leur soumission.

Marc Kingsbury
Conseiller en acquisition

LOISIRS EN FÊTE

Une 5^e édition plus ambitieuse

Le 15 avril dernier avait lieu l'annonce de la programmation de Loisirs en fête qui se tiendra le 5 septembre 2026 à Normétal. L'événement célèbre la diversité musicale, les talents d'ici, la vie communautaire et la participation citoyenne. Cette édition réunira plusieurs artistes aux styles variés, promettant une journée festive pour tous.

Joanie Dion | jdion@journallectoyen.com

Depuis ses débuts, l'événement s'inscrit dans une volonté claire de dynamiser la municipalité. « La mission première est de faire une fête de village [...] pour que les gens se rassemblent tous au même endroit cette journée-là », explique Cindy Perreault, présidente du comité des loisirs de Normétal.

Au fil des ans, l'initiative a pris de l'ampleur. Cette année marque un tournant, notamment en raison d'un budget presque doublé. « Habituellement, les dépenses tournaient autour de 30 000 \$ mais, cette année, on a presque doublé le budget », souligne-t-elle, en ajoutant que de nouveaux partenaires financiers se joignent à l'aventure, dont Hydro-Québec. L'objectif demeure toutefois le même : offrir une programmation largement gratuite à la population.

Le soutien du milieu joue également un rôle clé dans cette croissance. Le projet Perron de AMEX figure parmi les collaborateurs importants. « Ils nous appuient dans toutes nos idées et activités. C'est un beau coup de pouce pour réaliser des projets d'envergure comme Loisirs en fête », mentionne Mme Perreault.

Une programmation pour tous les publics

Fidèle à sa mission rassembleuse, l'événement cherche à rejoindre toutes les générations. « On veut rejoindre tout le monde : les familles, les ados et les personnes âgées. » Côté artistique, les choix évoluent d'année en année afin de diversifier l'offre. Après avoir présenté des humoristes et des chansonniers lors des éditions précédentes, l'organisation mise cette fois sur une programmation plus populaire.

La tête d'affiche de cette 5^e édition sera le groupe Classe moyenne. Ils seront précédés des Frères Greffard, originaires de Rapide-Danseur, tandis qu'Alexandre Caron, de Dupuy, offrira une performance gratuite sur la scène extérieure en journée. « On aime mettre sur scène des gens d'ici. »

Une expérience festive renouvelée

En plus des spectacles, plusieurs activités viendront ponctuer la journée. Les jeux gonflables, devenus un incontournable, seront de retour. Afin de renouveler l'offre, l'équipe est allée chercher des installations provenant de l'extérieur de la région. « On a fait un peu le tour de ce qui est offert en Abitibi, donc on est allés chercher des activités du côté de Montréal », précise-t-elle.

Des camions de rue seront également sur place pour bonifier l'expérience des festivaliers et recréer une ambiance inspirée des grands centres urbains.

Après cinq ans d'existence, Loisirs en fête semble solidement ancré dans les habitudes locales. « Les gens réservent déjà leur fin de semaine parce qu'ils savent que ça s'en vient », se réjouit Mme Perreault.

L'arrivée d'un groupe plus connu à Normétal représente d'ailleurs une fierté pour le comité organisateur, qui souhaite continuer à faire grandir l'événement dans les années à venir.



Alexandre Doire, Cindy Perreault, présidente du Comité des Loisirs de Normétal, Sarah Sophia Boughanmi, mairesse de Normétal, Audrey Plourde, Laurence Bouchard et Luc Cartier.

Sensibiliser à l'aide de la réalité virtuelle

Alors que le mois de l'autisme est déjà bien entamé, l'équipe de la Société de l'autisme de l'Abitibi-Témiscamingue (SAAT) témoigne d'un bilan sur une activité de sensibilisation à l'autisme tenue le 14 avril 2026 dans les locaux de l'UQAT. Le projet pilote consistait en des périodes d'essais de casques de réalité virtuelle, permettant s'immerger un moment dans la réalité d'une personne composant avec trouble du spectre de l'autisme.

Joanie Dion | jdion@journallecitoyen.com

Les services de la SAAT touchent un large éventail de besoins, qu'ils soient donnés dans les jours de semaine au centre de jour pour les personnes autistes adultes déscolarisées qui ont besoin du soutien d'autres adultes ou durant la fin de semaine à des enfants. La directrice générale, Isabelle Talbot, parle alors de services de répit aux familles les soirs et les fins de semaine, mais également d'activités sportives données les samedis et les dimanches dans le programme SAAT en action.

Un service d'information est par ailleurs offert aux personnes qui se questionnent sur l'autisme, pour eux-mêmes ou pour autrui. La sensibilisation représente également une part importante de ses services, car elle se fait auprès de personnes de tous les âges, dans différents milieux, et ce, à travers les cinq MRC de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Concrètement, parmi les activités de sensibilisation du centre, le projet pilote de réalité virtuelle est, quant à lui, une initiative de la stagiaire au baccalauréat en travail social, Stéphanie De Carufel, qui en est à sa dernière année d'études. « Dans mes recherches, j'ai découvert que l'Université de Montréal, avec une équipe de chercheurs en psychoéducation, a développé une application de réalité virtuelle pour faire vivre aux gens l'expérience dans la peau d'une personne autiste. » D'abord testée sur plus d'une centaine de collégiens, l'expérience avait alors été un succès.

L'idée de Stéphanie venait de sa volonté de créer une activité de sensibilisation à l'autisme qui différait des activités habituelles. Elle voulait sortir de l'habituelle présentation PowerPoint. Les démarches, de longue haleine, ont dès lors débuté. « C'est une longue procédure technique que de faire approuver l'application, de trouver les casques — et finalement, on en a juste huit. » Des formalités devaient être approuvées, un processus de sécurité devait être mis en place.

Le prêt des casques de réalité virtuelle durait un mois. Durant cette période, l'équipe d'intervenantes et d'intervenants a dû être formée pour se familiariser avec l'équipement et se préparer à donner une présentation en lien avec l'activité. « C'est de te dire aussi qu'en ne l'ayant pas sur toi, tu dois être capable de guider l'autre personne. Ça demande quand même une certaine forme de préparation. »

Pour les personnes qui n'étaient pas confortables avec la technologie, qui pouvaient avoir des maux de cœur par exemple, la présentation avait préalablement été filmée. « Ainsi, ils pouvaient quand même la vivre d'une certaine façon à la manière filmée. » Somme toute, l'activité a été très appréciée des participants. « Tout le monde a vraiment aimé l'expérience. » Certains l'ont même fait deux fois.

Dans les faits, à quoi ressemblait la présentation dans le casque? « On vit tous les stimuli d'une personne autiste, comme l'hypersensibilité à la lumière. On n'a pas les signes non-verbaux de la réceptionniste lors du rendez-vous chez le dentiste non plus. Elle porte des lunettes et un masque, elle parle sur un ton monotone. Il y a des gens qui te crient des insultes, il y a un bébé qui pleure, il y a quelqu'un qui boit un café, tu entends le ding ding de l'ascenseur. À travers tout ça, il faut que tu trouves une porte. Et il y a un chronomètre qui tourne. » L'objectif était de faire ressentir l'anxiété vécue par une personne autiste dans une situation qui peut sembler banale d'un point de vue extérieur. « Ça permet aussi de voir que la société en général n'est pas adaptée pour la neurodiversité. C'est facilement très épuisant. »

Pour celle qui arrive à la fin de son stage, ce qui a marqué le plus Stéphanie, c'est « qu'il y a autant de personnes autistes que de sortes d'autisme. On donnait des exemples de comportements, mais chaque personne est complètement différente. »



De gauche à droite : Jean-Dimitri (stagiaire), Jade, Marie-Maude, Marc (stagiaire), Stéphanie (stagiaire), Isabelle Talbot (directrice générale)

« On peut donner ces services d'information autant à la personne qui est adulte qui pense être TSA (trouble du spectre de l'autisme) et qui veut aller chercher un diagnostic — on peut donner un soutien au diagnostic. On peut donner un soutien à la personne qui vient de recevoir un diagnostic. On peut donner des services tant aux parents d'un enfant TSA, qu'à une personne TSA, c'est varié. On respecte les besoins de tous », explique la directrice générale.

« Le mois de l'autisme est important parce qu'il permet de rappeler qu'il faut en parler, de l'autisme. Ce n'est pas en en parlant une fois par année que ça va changer la situation. On connaît tous et toutes une personne, je crois, dans notre entourage qui est TSA. Il faut en parler toute l'année. Les personnes TSA ont leur place dans la société, autant à l'école qu'en emploi », conclut Mme Talbot.

IMPRIMERIE COMMERCIALE

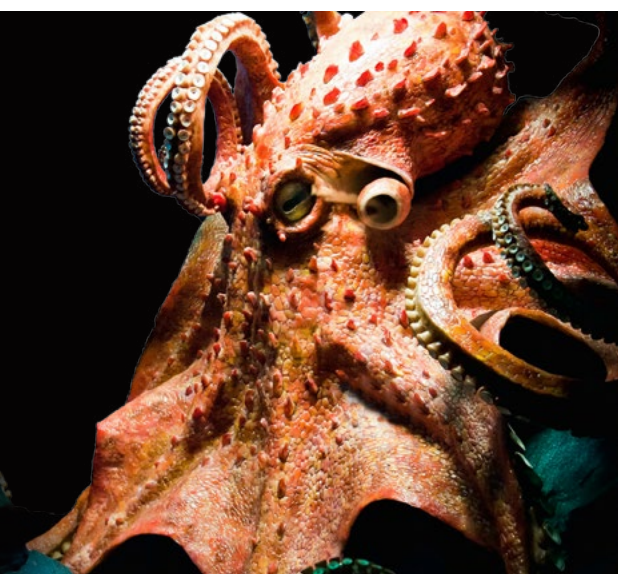
Impression offset et numérique • Graphisme

Impression grand format • Pads NCR

Papeterie d'entreprise • Articles promotionnels

Impression
Design
GRAFIK

819 825-1340
info@impressiondesign.ca
impressiondesign.ca



Infirmier praticien ou infirmière praticienne

Point de services de Kirkland Lake



Vous désirez travailler dans un environnement dynamique là où votre contribution va faire une différence? Vous aimez le milieu de la santé communautaire, le travail d'équipe et le service à la clientèle? Joignez-vous à notre équipe!

Nous vous offrons :

- ✓ Poste permanent
- ✓ 35 heures par semaine du lundi au vendredi
- ✓ 51,98\$/heure à 73,26\$/heure selon l'expérience
- ✓ Plan d'avantages sociaux et plan de pension HOOPP
- ✓ **Un incitatif de recrutement jusqu'à concurrence de 45 000 \$** pour ceux et celles qui n'ont pas travaillé en Ontario pendant les 6 derniers mois (la personne doit demeurer en poste pour une période de deux ans pour recevoir le plein montant)

Nous recherchons :

- Permis en règle décerné par l'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario (CNO).
- Être membre en règle de l'association des infirmiers autorisés et des infirmières autorisées de l'Ontario (RNAO) et avoir une assurance responsabilité professionnelle.
- Avoir d'excellentes habiletés cliniques.
- Avoir de l'intérêt et des connaissances à offrir en services de soins primaires.
- Fortes habiletés à travailler efficacement au sein d'une équipe interdisciplinaire.
- Habileté à travailler indépendamment.
- Habileté à travailler dans un milieu informatisé.
- Français et anglais, parlé et écrit.

Faites parvenir votre CV par courriel à yaminabouizman@csctim.on.ca

d'ici le 30 août 2026

Nous tenons à préciser que nous communiquerons seulement avec les candidat.e.s retenu.e.s aux fins d'entrevue.

Infirmier autorisé ou infirmière autorisée

Point de service de Larder Lake



Vous désirez travailler dans un environnement dynamique là où votre contribution va faire une différence? Vous aimez le milieu de la santé communautaire, le travail d'équipe et le service à la clientèle? Joignez-vous à notre équipe!

Nous vous offrons :

- ✓ Poste permanent
- ✓ 35 heures par semaine du lundi au vendredi
- ✓ 37,80\$/heure à 45,47\$/heure selon l'expérience
- ✓ Plan d'avantages sociaux et plan de pension HOOPP
- ✓ **Un incitatif de recrutement jusqu'à concurrence de 45 000 \$** pour ceux et celles qui n'ont pas travaillé en Ontario pendant les 6 derniers mois (la personne doit demeurer en poste pour une période de deux ans pour recevoir le plein montant)

Nous recherchons :

- Baccalauréat en sciences infirmières.
- Permis en règle décerné par l'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario ou éligibilité.
- Assurance de responsabilités.
- Connaissance des méthodes d'examen physique.
- Connaissance des meilleures pratiques de traitement et de suivi des maladies chroniques.
- Connaissance et expérience en promotion et en éducation de la santé.
- Aptitude à travailler efficacement au sein d'une équipe interprofessionnelle
- Bonnes connaissances des ressources communautaires, des services sociaux et de la santé.
- Connaissance en identification et en analyse des besoins de populations variées.
- Habileté à travailler dans un milieu informatisé.

Faites parvenir votre CV par courriel à yaminabouizman@csctim.on.ca

d'ici le 30 avril 2026

Nous tenons à préciser que nous communiquerons seulement avec les candidat.e.s retenu.e.s aux fins d'entrevue.

Avis de décès



Sœur Gloria Paradis
1939-2026

ROUYN-NORANDA : Est décédée à la maison mère des Sœurs de Notre-Dame-Auxiliatrice à Rouyn-Noranda le mercredi 15 avril 2026 à l'âge de 86 ans, sœur Gloria Paradis, en religion sœur Marie-de-Nazareth, après 68 ans de vie religieuse.

Née le 8 septembre 1939 à Sherbrooke, elle était la fille de feu monsieur Arthur Paradis et de feu madame Yvette Goddard. Elle laisse dans le deuil sa famille religieuse et de nombreuses personnes amies.

Un court temps de prière a eu lieu le mardi 21 avril 2026 à 13h 15 en la chapelle de la maison mère (895, rue Perreault Est) et la célébration des funérailles a débuté à 14 heures.

L'inhumation aura lieu ultérieurement au cimetière Saint-Michel de Rouyn-Noranda.

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par l'offrande de messes pour le repos de l'âme de sœur Gloria Paradis, ou par un don à :

Fondation Sœurs de Notre-Dame-Auxiliatrice
(Fondation qui vient en aide aux organismes communautaires de la région)

891, rue Perreault Est

Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5H5



PRÉSENT À CHAQUE INSTANT



AVIS PUBLIC

Nathalie Ducharme

Soyez avisée qu'une demande en indemnité de relocation et dommages portant le numéro 956221 concernant le logement situé au 983, rue du Sentier à Rouyn-Noranda (QC) J0Z 1P0 a été déposée contre vous au Tribunal administratif du logement. Vous pouvez prendre connaissance de la demande en contactant le bureau du Tribunal administratif du logement au 1-800-683-2245.

Le Citoyen
LEGAULT, MINISTRE REGIONAL

Votre journal à portée de main

Avec notre infolettre Abonnez-vous sur le www.journallecitoyen.com

Une hausse constatée de l'itinérance lors du dénombrement

Claudie Hamelin | Journaliste de l'Initiative de journalisme local

Le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec a dévoilé les résultats du dénombrement des personnes en situation d'itinérance visible, réalisé en avril 2025. Au Québec, 12 077 personnes ont été recensées, dont 308 en Abitibi-Témiscamingue, offrant un aperçu de la réalité régionale dans un contexte provincial.

«Le fait que notre population soit plus petite, combiné à un dénombrement probablement plus rigoureux que les grands centres, peut expliquer pourquoi nous nous situons près de Montréal dans les résultats. Cela dit, cette réalité est bien présente au Témiscamingue. Le comité stratégique en itinérance souhaite d'ailleurs mettre en place un plan d'action estival afin de sensibiliser la population à cette nouvelle situation», explique Tommy Cousineau, directeur général du Groupe Image.

Krystina Sawyer, directrice des programmes santé mentale et dépendance, itinérance et services sociaux généraux, explique que l'augmentation observée en Abitibi-Témiscamingue, soit 162 personnes en situation d'itinérance de plus qu'en 2022, reflète ce que constatent déjà les intervenants sur le terrain. «Cette année, nous avons accueilli une quinzaine de personnes de plus que l'an dernier, et les séjours ont tendance à se prolonger. Au Témiscamingue, certaines chambres se louent autour de 600 \$, alors que l'aide sociale est d'environ 688 \$ par mois, ce qui laisse très peu de marge pour le reste des besoins essentiels. On observe également des enjeux importants liés à la santé mentale et à la consommation. Certaines substances entraînent des comportements qui compliquent l'intervention et le contact. Comme intervenants, nous faisons tout notre possible, mais il arrive que nous nous sentions limités lorsque les personnes ne souhaitent pas recevoir d'aide», explique M. Cousineau.

En Abitibi-Témiscamingue, 26 des 308 personnes dénombrées ont dormi à l'extérieur. Cela met en lumière l'importance des ressources d'hébergement, tout en rappelant la nécessité de poursuivre les efforts pour rejoindre les personnes les plus vulnérables.

«Il y a quatre ou cinq ans, nous avions deux lits pour le volet itinérance, avec environ 300 nuitées par année. Au 31 mars 2025, ce nombre est passé à 622. Une nuitée correspond à une personne hébergée pour une nuit, et certaines peuvent y recourir à plusieurs reprises. Au 31 mars 2026, nous avons atteint 1 514 nuitées, soit environ 50 personnes, dont huit femmes. Parmi elles, 31 provenaient du Témiscamingue et 19 de l'Abitibi. Nous disposons maintenant d'une dizaine de lits, et le service fonctionne à pleine capacité. La demande augmente rapidement et la situation devient préoccupante», explique M. Cousineau.

Déjà, plusieurs moyens sont déployés en Abitibi-Témiscamingue pour répondre aux besoins des personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir. Des instances de concertation, des plateaux de travail alternatif payé à la journée (TAPAJ), des centres de jour, des cliniques d'intervention mobiles et des cliniques communautaires médicales de rue sont en place ou en développement.

«Nous envisageons également de relocaliser le dortoir dans un bâtiment distinct, ce qui permettrait d'augmenter la capacité d'accueil. À la base, notre mission est centrée sur le soutien aux hommes et aux pères, mais la situation actuelle nous amène parfois à élargir ce cadre. En séparant les deux volets, nous pourrions mieux

adapter nos services et répondre plus efficacement aux besoins de chacun.»

Caroline Roy, PDG du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue (CISSS-AT), précise que le CISSS-AT de même que l'ensemble des partenaires demeurent pleinement mobilisés afin de maintenir et de développer des services qui répondent aux besoins des personnes en situation d'itinérance. «Les actions concertées s'inscrivent aussi dans l'objectif d'une cohabitation harmonieuse au sein des communautés.»

Le Groupe Image offre divers services destinés aux hommes et aux pères, incluant l'écoute, le soutien, l'entraide, l'accompagnement vers d'autres ressources au besoin, ainsi que de l'aide pour atteindre leurs objectifs. L'organisme propose également de l'hébergement, des visites supervisées et des activités favorisant le développement du lien entre le père et l'enfant.

Un volet itinérance complète ces services en offrant du dépannage pour les hommes et les femmes, incluant l'hébergement d'urgence, l'accès à une douche, à la blanchisserie et à des repas.



Tommy Cousineau, directeur général du Groupe Image

Travailleur social ou travailleuse sociale Points de services de Kirkland Lake et Larder Lake



Vous désirez travailler dans un environnement dynamique là où votre contribution va faire une différence? Vous aimez le milieu de la santé communautaire, le travail d'équipe et le service à la clientèle? Joignez-vous à notre équipe!

Nous vous offrons :

- ✓ Poste permanent
- ✓ 35 heures par semaine du lundi au vendredi
- ✓ 37,80\$/heure à 45,47\$/heure selon l'expérience
- ✓ Plan d'avantages sociaux et plan de pension HOOPP

Nous recherchons :

- Baccalauréat en service social ou dans une discipline connexe avec expérience de travail dans un milieu de travail social.
- Être inscrit ou éligible pour devenir membre de l'Ordre des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social de l'Ontario.
- Connaissances des méthodes courantes d'évaluation et de counseling.
- Très bonne connaissance et compréhension des ressources disponibles dans la communauté.
- Aptitude à bien réagir aux situations de crises.
- Excellentes aptitudes de communication et de relations interpersonnelles.
- Habileté à travailler efficacement au sein d'une équipe interdisciplinaire ainsi que capacités à travailler de façon autonome.
- Habileté à travailler dans un milieu informatisé.
- Français et anglais parlés et écrits.

Faites parvenir votre CV par courriel à yaminabouizman@csctim.on.ca

avant le 30 avril 2026

Nous tenons à préciser que nous communiquerons seulement avec les candidat.e.s retenu.e.s aux fins d'entrevue.

AVIS PUBLIC

Le prochain conseil municipal aura lieu **le lundi 27 avril 2026** au 6684, boulevard Témiscamingue à Rouyn-Noranda (Quartier Beaudry).

AVIS PUBLIC AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM CONCERNANT LE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT N° 2026-1430 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 2015-844 DE LA VILLE DE ROUYN-NORANDA

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

- Suite à une consultation publique, le conseil municipal a adopté le lundi 13 avril 2026, le second projet de règlement N° 2026-1430 modifiant le règlement de zonage N° 2015-844 de la Ville de Rouyn-Noranda, afin de notamment :
 - d'agrandir les limites de la zone « 2098 » vers le nord, à même une partie de la zone « 2099 », dans le secteur du centre-ville, pour y inclure le lot projeté 6 696 263 au cadastre du Québec et ainsi y permettre l'usage résidentiel de faible et moyenne densité (1 à 4 unités de logement);
 - de créer la zone « 7187 » à même la partie ouest de la zone « 7179 » pour y inclure les lots 4 172 538 et 4 172 505 au cadastre du Québec;
 - de créer la grille des spécifications de la nouvelle zone « 7187 » afin que seuls les usages de la classe « mise en valeur et conservation (N-1) » ne soient autorisés à l'intérieur des limites de celle-ci.
- Le second projet de règlement N° 2026-1430 contient des dispositions pouvant faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et, le cas échéant, des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter, conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.
- Pour être valide toute demande doit :
 - indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
 - être reçue au bureau de la greffière à l'hôtel de ville, 100 de la rue Taschereau Est, au plus tard le **30 avril 2026**;
 - être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.
- Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande peuvent être obtenus au bureau de la greffière situé à l'hôtel de ville, 100 rue Taschereau Est, aux heures et jours normaux d'ouverture.
- Toutes les dispositions du second projet de règlement N° 2026-1430 qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.
- Le second projet de règlement N° 2026-1430 peut être consulté au bureau de la greffière situé à l'hôtel de ville, 100 rue Taschereau Est, aux heures et jours normaux d'ouverture.

DESCRIPTION DE LA ZONE VISÉE :

Zone « 2098 » : l'actuelle zone « 2098 » est constituée des propriétés situées de part et d'autre de la rue Monseigneur-Latulipe Ouest comprises entre les numéros civiques 254 et 355 (à l'exception de la propriété portant le numéro civique 352), des propriétés situées de part et d'autre de la rue Pinder Ouest comprises entre les numéros civiques 253 et 374 (à l'exception de la propriété portant le numéro civique 370), des propriétés situées au nord de la rue Montréal Ouest comprises entre les numéros civiques pairs 264 et 372, de la propriété située au 275, avenue Wolfe ainsi que de la propriété située au 292, avenue Fortin. À la suite de l'entrée en vigueur du présent règlement, la zone « 2098 » serait agrandie à même une partie de la zone « 2099 » afin d'y inclure les lots 3 309 557, 3 309 558 et 3 309 599 au cadastre du Québec.

Zone « 2099 » : l'actuelle zone « 2099 » est composée des propriétés situées au 380, rue Montréal Ouest, au 370 et 373 à 377, rue Pinder Ouest, au 352 et 359 à 363, rue Monseigneur-Latulipe Ouest, au 215 à 235 et 253 à 255, avenue Québec, au 326 à 328 et 334, rue Cardinal-Bégin Ouest, au 246, avenue Fortin ainsi que les terrains vacants situés entre l'avenue Québec, la rue Taschereau Ouest, l'avenue Fortin et la rue Monseigneur-Latulipe Ouest. À la suite de l'entrée en vigueur du présent règlement, la zone « 2099 » serait réduite par le transfert vers la zone « 2098 » des lots 3 309 557, 3 309 558 et 3 309 559 au cadastre du Québec.

Zone « 7179 » : l'actuelle zone « 7179 » est située dans le quartier d'Évain et elle est localisée entre le lac Hélène au nord et le lac Adeline au sud. La zone « 7179 » comprend la propriété située au 3613 du rang des Cavaliers ainsi que les propriétés situées de part et d'autre du chemin du Lac-Hélène. À la suite de l'entrée en vigueur du présent règlement, la zone « 7179 » serait réduite par le transfert vers la nouvelle zone « 7187 » des lots 4 172 505 et 4 172 538 au cadastre du Québec.

Zone « 7187 » : La nouvelle zone « 7187 » serait créée à même une partie de l'actuelle zone « 7179 » par le transfert vers la nouvelle zone des lots 4 172 505 et 4 172 538 au cadastre du Québec.

Un plan détaillé de ces zones est disponible pour consultation au bureau de la greffière situé à l'hôtel de ville, aux heures et jours normaux d'ouverture.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 15^e jour du mois d'avril 2026
et publié le 22 avril 2026

Angèle Tousignant, greffière



Les saveurs de l'Abitibi-Témiscamingue à une seule adresse!

www.sensat.ca



Produire des plants forestiers pour le reboisement, plus qu'un emploi!

PÉPINIÉRISTE - emploi saisonnier

26,60 \$/l'heure*

Pépinière forestière de Trécesson
(Abitibi-Témiscamingue)

Période d'emploi

Fin avril à fin octobre

Postulez

Quebec.ca/emploispépinières

819 444-5447

*comprenant une majoration de 6,5 % pour compenser certaines conditions de travail non applicables

Votre gouvernement

Québec

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT N° 2026-1433 ÉTABLISSANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS ET ÉLUS DE LA VILLE DE ROUYN-NORANDA

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que lors de la séance du conseil tenue le lundi 13 avril 2026, le conseil a adopté le règlement N° 2026-1433 établissant le Code d'éthique et de déontologie des élus et élus de la Ville de Rouyn-Noranda.

Le règlement N° 2026-1433 entre en vigueur le 22 avril, jour de sa publication, et est disponible pour consultation au bureau de la greffière situé à l'hôtel de ville, 100 de la rue Taschereau Est à Rouyn-Noranda, aux heures et jours normaux d'ouverture.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 15^e jour du mois d'avril 2026
et publié le 22 avril 2026

Angèle Tousignant, greffière



Babillard communautaire

EXPOSITION CERCLE DE FERMIERES ROUYN-NORANDA

Le Club des 50 Plus de La Sarre invite la population. Le Cercle de Fermières Rouyn-Noranda tiendra une exposition des travaux réalisés par les membres le samedi 25 avril de 10h à 16h au Centre Diocésain, 76 Cardinal Bégin Est Rouyn-Noranda. Dans le cadre des 100 ans de la ville de Rouyn-Noranda, il y aura un volet spécial présentant l'histoire des Cercles de la ville. Entrée gratuite. Bienvenue à tous.

LE CLUB ÂGE D'OR DE TASCHEREAU

Le Club Âge d'or de Taschereau invite la population à son souper mensuel avec danse, dimanche le 26 avril dès 17 h. Membres 15\$. Non-membres 18\$. Réservez au 819 796-2934.

LE PORTAIL

Vous vivez dans l'entourage d'une personne atteinte de maladie mentale, ou qui en pré-

sente des symptômes, et ça vous affecte ? À l'organisme Le Portail, on peut vous aider. Nous invitons nos membres à participer à notre café-rencontre mensuel, le mercredi 29 avril à 18 h. La thématique de ce mois-ci sera « Comment rester positif malgré les embûches ». Notre café-rencontre permet de tisser des liens et de rencontrer de nouvelles personnes qui vivent auprès d'un proche atteint d'un trouble de santé mentale. Pour en savoir plus ou pour vous inscrire à notre activité, contactez-nous au 819 764-4445.

CLUB DE L'ÂGE D'OR DE COLOMBOURG

Le club de l'Âge d'or de Colombourg vous invite à sa soirée le dimanche 3 mai dès 19h30. Venez fêter avec nous pour la fête des mères. Prix de présence, cadeaux pour les mamans, danse, chansons et musiciens et lunch servi à la fin de la soirée.

CLUB DE L'ÂGE D'OR DU CUIVRE DE ROUYN-NORANDA

Voyage organisé et accompagné Chaudière-Appalache 2026. Départ du Club de l'Âge d'Or du Cuivre de Rouyn-Noranda du 14 septembre au 17 septembre 2026. Feuille disponible pour l'itinéraire et tarif au Club de l'Âge d'Or du Cuivre de Rouyn-Noranda. Si intéressé, appelez Jo Ann au 819 824-6615. Minimum 40 personnes requises.

AUXILIAIRES BÉNÉVOLES DU CENTRE DE SANTÉ DE ROUYN-NORANDA

La Boutique Papillon, située à l'hôpital de Rouyn-Noranda, a un URGENT besoin de bénévoles. Si vous êtes disponible 4 h par semaine (le matin ou l'après-midi), joignez-vous à notre équipe. Pour toute information, contactez Patricia Létourneau au 819 797-4720.

Annoncez gratuitement vos événements communautaires en écrivant à journaliste@journallecitoyen.com, au plus tard avant midi, le jeudi de la semaine précédant la semaine de votre événement.

AVIS PUBLIC

Le prochain conseil municipal aura lieu **le lundi 27 avril 2026** au 6684, boulevard Témiscamingue à Rouyn-Noranda (Quartier Beaudry).

DEMANDE DE PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, MODIFICATION OU OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI) POUR L'IMMEUBLE SITUÉ AU 199-205, RUE MONSEIGNEUR-LATULIPE OUEST (LOT 2 808 121 AU CADASTRE DU QUÉBEC)

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par le premier projet de résolution N° 2026-318 concernant l'immeuble situé au 199-205 de la rue Monseigneur-Latulipe Ouest, soit le lot 2 808 121 au cadastre du Québec.

AVIS est donné :

1. Que le conseil municipal, lors de sa séance du 13 avril 2026, a adopté le premier projet de résolution N° 2026-318 concernant l'immeuble situé au 199-205 de la rue Monseigneur-Latulipe Ouest, soit le lot 2 808 121 au cadastre du Québec, en vertu du règlement N° 2023-1252 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI).
2. Que l'objet du projet de résolution consiste à autoriser, dans la zone « 2097 », l'ajout d'une unité de logement au bâtiment principal sous certaines conditions.
3. Qu'une assemblée publique de consultation sera tenue le lundi 11 mai 2026, à compter de 19 h 10 à la salle du conseil, située au 5^e niveau de l'hôtel de ville, au 100 de la rue Taschereau Est, à Rouyn-Noranda. Au cours de cette assemblée publique, le maire ou un élu désigné par celui-ci expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
4. Que ce projet de résolution est susceptible d'approbation référendaire.
5. Que ce projet de résolution peut être consulté aux heures et jours normaux d'ouverture au bureau de la greffière situé à l'hôtel de ville, au 100 de la rue Taschereau Est à Rouyn-Noranda.

DESCRIPTION DE LA ZONE VISÉE :

Zone « 2097 » : la zone « 2097 » est constituée des propriétés situées de part et d'autre de la rue Monseigneur-Latulipe Ouest comprises entre les numéros civiques 169 et 250, des propriétés de part et d'autre de la rue Pinder Ouest comprises entre les numéros civiques 170 et 245, des propriétés situées au nord de la rue Montréal Ouest comprises entre les numéros civiques pairs 170 et 242 ainsi que des propriétés situées au 300 de l'avenue Mercier et 285 de l'avenue Fortin.

Un plan détaillé de cette zone est disponible pour consultation au bureau de la greffière situé à l'hôtel de ville, aux heures et jours normaux d'ouverture.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 15^e jour du mois d'avril 2026 et publié le 22 avril 2026

Angèle Tousignant, greffière

DEMANDE DE PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, MODIFICATION OU OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI) POUR L'IMMEUBLE SITUÉ AU 98-100, 14^e RUE (LOTS 6 387 781, 3 760 017, 3 760 018 et 3 760 019 AU CADASTRE DU QUÉBEC)

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par le premier projet de résolution N° 2026-319 concernant l'immeuble situé au 98-100, 14^e Rue, soit les lots 6 387 781, 3 760 017, 3 760 018 et 3 760 019 au cadastre du Québec.

AVIS est donné :

1. Que le conseil municipal, lors de sa séance du 13 avril 2026, a adopté le premier projet de résolution N° 2026-319 concernant l'immeuble situé au 98-100, 14^e Rue, soit les lots 6 387 781, 3 760 017, 3 760 018 et 3 760 019 au cadastre du Québec, en vertu du règlement N° 2023-1252 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI).
2. Que l'objet du projet de résolution consiste à autoriser, dans la zone « 2123 », le déménagement et la diversification des activités de l'entreprise Témabex inc. sous certaines conditions.
3. Qu'une assemblée publique de consultation sera tenue le lundi 11 mai 2026, à compter de 19 h 20 à la salle du conseil, située au 5^e niveau de l'hôtel de ville, au 100 de la rue Taschereau Est, à Rouyn-Noranda. Au cours de cette assemblée publique, le maire ou un élu désigné par celui-ci expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
4. Que ce projet de résolution est susceptible d'approbation référendaire.
5. Que ce projet de résolution peut être consulté aux heures et jours normaux d'ouverture au bureau de la greffière situé à l'hôtel de ville, au 100 de la rue Taschereau Est à Rouyn-Noranda.

DESCRIPTION DE LA ZONE VISÉE :

Zone « 2123 » : la zone 2123 est située dans le secteur de Noranda et est constituée des propriétés situées à l'est de la 14^e Rue comprises entre les numéros civiques 54 et 100, des propriétés situées au nord de l'avenue Gatineau comprises entre les numéros civiques 3 et 9 ainsi que des propriétés situées de part et d'autre de la 13^e Rue comprises entre les numéros civiques 42 et 102.

Un plan détaillé de cette zone est disponible pour consultation au bureau de la greffière situé à l'hôtel de ville, aux heures et jours normaux d'ouverture.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 15^e jour du mois d'avril 2026 et publié le 22 avril 2026

Angèle Tousignant, greffière

LES CADETS EN MODE OLYMPIADES

Énergie et esprit d'équipe au rendez-vous

Les cadets s'appuient sur trois fondements : former de bons citoyens, inculquer les valeurs militaires canadiennes et mettre de l'avant de saines habitudes de vie. Ce troisième principe était à l'honneur la fin de semaine du 10 au 12 avril dernier, lors des Jeux des cadets régionaux, une forme d'olympiades au sein de l'organisation des cadets.

Sergente Clémence Caron | cadette-reporter de l'Escadron 636 Rouyn-Noranda

Du vendredi soir au dimanche après-midi, les sept unités de la région se sont réunies à l'école La Source de Rouyn-Noranda pour participer à cette activité. Les cadets ont eu la possibilité de participer à plusieurs activités durant la fin de semaine. Certains ont choisi de participer à l'opération Triade ou au Défi extrême; d'autres ont opté pour le ballon-chasseur ou l'ultimate frisbee.

L'opération Triade était composée de trois activités : une version géante du jeu Bataille navale, un jeu de Lego axé sur la communication et une activité de réalité virtuelle. La communication entre les membres de l'équipe était essentielle pour bien performer.

Le Défi extrême était également composé de trois activités : un exercice de montée d'un mur d'escalade, du tir à l'arc sur des cibles en mouvement, et une dernière épreuve, une variante du tag à l'arc.

À travers ces activités, les objectifs étaient de valoriser la collaboration et la communication entre coéquipiers, de relever des défis et, surtout, de s'amuser. Durant ces journées bien remplies, les participants eu l'occasion de voir à l'œuvre des cadets qui se sont dépassés pendant les épreuves. Au total, près de 150 jeunes ont participé à cette rencontre, et de nombreuses nouvelles amitiés se sont créées, notamment durant la soirée

de réseautage organisée le samedi soir. Lors de la parade de fermeture, les équipes gagnantes ont été couronnées et chaque cadet est reparti dans son coin de la région, épuisé, mais satisfait.

Après une telle fin de semaine de joie et de bonheur, il est raisonnable de se demander ce que les autres jeunes attendent pour rejoindre un escadron.



Cadet de l'équipe de ballon-chasseur du Rouanda 72

Laurence Moreau-Lefebvre, photographie

VOUS AVEZ DES NOUVELLES SPORTIVES?

CONTACTEZ-NOUS! JOURNALISTE@JOURNALLECITOYEN.COM

LE CITOYEN

LE CITOYEN
ROUYN-NORANDA | ABITIBI-OUEST

65, Perreault Est
Rouyn-Noranda, Qc J9X 3C1
1.888.767.7156
www.journallecitoyen.com

Karen Lachapelle
Amy Lachapelle
Micael Caron

Ricardo Jr Emmanuel
Mylène Falardeau
Daisy-Anne Gagné
Aline Gélinas

Claudie Hamelin
François Hénault
Christine Morasse
Audrey Pelchat

Joanie Dion
Joanie Duval
Samuel Larochelle
Dominique Roy

Canada



Initiative de journalisme local
Local Journalism Initiative

**Ensemble en
Abitibi-Témiscamingue!**

Publié par Le Reflet témiscamien inc.
Impression : Transcontinental inc
Distribution : Messagerie Dynamiques
Plus de 90 points de dépôt

Le Reflet témiscamien inc. reconnaît l'aide financière du gouvernement du Canada, qui lui est accordée par l'entremise de Patrimoine Canada et de l'Initiative de journalisme local, pour l'appuyer dans ses activités journalistiques.

GILLES-COURTEAU
LES PROPRIÉTAIRES
PRO

ENSEMBLE
POUR LES SÉRIES

LES NOUVELLES SPORTIVES
PRÉSENTÉES PAR VOS

Huskies

RÉSERVE
TA PLACE



Défaite crève-cœur pour les Lynx M15 AA

Les joueuses de la toute première cohorte M15 AA permanente des Lynx de l'Abitibi-Témiscamingue sont revenues à la maison avec une médaille de bronze la semaine dernière, résultat d'une défaite crève-cœur lors des championnats provinciaux Coupe Chevrolet volet féminin qui se tenaient les 11 et 12 avril derniers à Beauceville.

Joanie Duval | Journaliste de l'Initiative de journalisme local

L'équipe n'a toutefois pas laissé leurs adversaires, les Dynamites de l'Outaouais, s'en tirer facilement. Il a fallu attendre la prolongation pour que les Lynx M15 AA soient défaits 3 à 2 dans cette demi-finale au Complexe sportif de St-Augustin-de-Desmaures.

Les Lynx avaient pris une avance rapide de 2 à 1, grâce à Ève-Marie Belzile et Mya Nadeau en début de match avant que les Dynamites ne créent l'égalité à 29 secondes de la fin de la troisième période et ne concluent sur une échappée après 3 h 58 de surtemps.



Photo gracieuseté Coupe Chevrolet

C'est la conclusion d'une saison mémorable pour cette équipe féminine de la région qui s'était établie en championne de sa division dans la LQHF avec 21 victoires et deux défaites seulement.

Défaites pour M12 AA et M15 A

Les Lynx M12 AA s'étaient également inclinées la veille dans une défaite crève-cœur (3-2) face aux Rebelles du Saguenay-Lac-Saint-Jean en quart de finale au terme d'un match enlevé. Laurence Lavoie (Rouyn-Noranda) et Lily-May Chevalier (La Sarre) ont touché la cible pour les Lynx.

Ça s'est également terminé en quart de finale pour les Lynx M15 A qui ont essuyé un revers contre la meilleure équipe au Québec, les Pumas du Richelieu, invaincue cette saison dans la LQHF.

« Nous saluons l'engagement des entraîneurs et de ce groupe de joueuses qui ont porté fièrement les couleurs des Lynx dans cette aventure qui a débuté par un camp de sélection en janvier et ponctuée d'une belle victoire plus tôt aujourd'hui », a déclaré Hockey Abitibi-Témiscamingue.

Les filles à l'honneur

Comme partout dans la province, le hockey féminin connaît un engouement renouvelé dans la région, stimulé par les performances d'équipe féminine telles que la Victoire de Montréal, mais aussi de la relève témiscabitiébienne composée de jeunes athlètes prometteuses.

Une nouvelle qui s'inscrit dans l'air du temps c'est l'annonce de la participation de la gardienne amossoise Ève Pomerleau et la défenseuse Émy Gravel, de St-Mathieu d'Harricana, au Défi de la Relève M15 féminin qui se tiendra du 1^{er} au 3 mai prochain. Hockey Québec a invité 72 joueuses de la province à participer à l'événement, réparties en quatre équipes.

Les Huskies balayent Shawinigan et accèdent au carré d'as

Les Huskies de Rouyn-Noranda poursuivent leur impressionnant parcours éliminatoire. Le mercredi 15 avril, la troupe de Steve Hartley a complété le balayage des Cataractes de Shawinigan en quatre matchs grâce à une victoire de 4 à 2 au Centre Gervais Auto, confirmant ainsi sa place en demi-finale de la LHJMQ.

Journaliste | journaliste@journalcitoyen.com

Avec une avance de 3 à 0 dans la série, les Huskies savaient qu'ils avaient l'occasion de fermer les livres rapidement. Ce sont toutefois les Cataractes qui ont ouvert la marque en première période, lorsque Mathieu Plante a surpris Samuel Meloche après avoir contourné le filet à 6 h 10. Shawinigan a ainsi retraité au vestiaire avec une avance de 1 à 0, tout en dominant légèrement 9 à 7 au chapitre des tirs.

La réponse de la meute est venue en début de deuxième période. À 3 h 40, Benjamin Brunelle a repéré Eliot Ogonowski seul dans l'enclave et ce dernier n'a pas raté sa chance, créant l'égalité avec son cinquième but des séries. Puis, alors qu'il ne restait que quelques secondes à faire à l'engagement, William Vézina a sauté sur un retour de lancer pour donner les devants aux Huskies 2 à 1 avec son premier but éliminatoire.

En troisième période, Rouyn-Noranda a continué de mettre de la pression et Eliot Ogonowski a frappé de nouveau, profitant d'un jeu à quatre contre quatre pour inscrire son deuxième but du match et porter la marque à 3 à 1. Les Cataractes ont tenté de revenir en retirant leur gardien en fin de rencontre. Vince Élie a redonné espoir aux siens avec un but à 1:35 de la fin, mais Thomas Verdon a rapidement mis fin au suspense en touchant la cible dans un filet désert pour confirmer la victoire de 4 à 2.

Les Huskies éliminent donc Shawinigan en quatre matchs et accèdent au carré d'as de la LHJMQ. La demi-finale les opposera maintenant aux Saguenéens de Chicoutimi. Les deux premiers matchs seront disputés les 24 et 25 avril à Chicoutimi, avant que la série ne se



Photo gracieuseté Vincent Létourneau

transporte à Rouyn-Noranda les 28 et 29 avril. Si nécessaire, les matchs suivants auront lieu le 1^{er} mai à Chicoutimi, le 3 mai à Rouyn-Noranda et le 5 mai à Chicoutimi.

QUAND ON L'AIME, ON L'AIME.



T-shirts
à partir de
6\$

Venez découvrir nos nouveautés

AUBAINERIE